



L'INITIATIVE DES DROITS ET RESSOURCES

PRIORITÉ STRATÉGIQUES ET PLANS DE TRAVAIL

2022



Sommaire

Sommaire	1
Lettre du Coordinatrice de RRI	2
Les priorités mondiales de RRI pour 2022	5
Plans de travail 2022 par Région	14
Afrique	14
Asie	25
Amérique latine	36
Plans de travail 2022 par atouts stratégiques pour plus d'intensification et d'engagement	43
Communications stratégiques	43
Coalition et réseaux stratégiques	49
Finances et administration	53
Annexe 1 : Proposition de Budget 2022	54
Annexe 2 : Critères d'engagement de RRI	54
Annexe 3 : Troisième programme stratégique (2018-2022)	54
Annexe 4 : L'Alliance Shandia pour les peuples, la nature et le climat	54

Lettre du Coordinatrice de RRI

Chers amis et collègues de RRI – partenaires, collaborateurs, membres associés, supporteurs et Conseil d'administration de RRG :

J'espère que cette lettre trouvera chacun d'entre vous en sécurité et dans de bonnes conditions. Je suis ravie de partager avec vous les plans de travail de RRI pour 2022 et le rapport sur les activités de 2021.

Les ravages continus du COVID-19 ont fait de 2021 une autre année difficile pour les peuples autochtones (PA), les communautés locales (CL) et les peuples afro-descendants (PAD). Mais l'année a également apporté quelques bonnes nouvelles. La CdP26 de la CCNUCC, malgré son accessibilité limitée à de nombreux titulaires de droits, a apporté une visibilité et des engagements sans précédent aux PA et aux communautés locales. Il s'agit notamment d'une promesse historique de 1,7 milliard USD de la part des gouvernements et d'autres donateurs pour les soutenir, et de la reconnaissance de leur rôle dans "la prévention, la réduction et la prise en charge des pertes et des dommages liés aux effets néfastes du changement climatique" dans la décision de couverture de la CdP26.

La promesse de 1,7 milliard de dollars est en grande partie le résultat de la mobilisation de bailleurs de fonds bilatéraux, d'institutions multilatérales et d'autres donateurs à l'instigation de RRI par le biais de l'initiative [Path to Scale and Transformation](#). Le groupe s'est appuyé sur le [Cadre de travail sur les opportunités](#) de RRI et sur sa cartographie des investissements des bailleurs de fonds dans la tenure et la gestion des forêts par les PA et les CL pour aider à coordonner ces promesses de dons entre les donateurs publics et privés. En parallèle, RRI a fait des progrès importants dans la définition de la portée et la conception de son nouveau mécanisme international de réaffectation des fonds, l'Initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation (**CLARIFI**). Dirigé par un groupe de PA et de CL d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, le mécanisme réattribuera les financements actuels et futurs directement aux organisations de détenteurs de droits.

Les engagements pris lors de la CdP ne sont pas une solution miracle - mais ils constituent une étape bienvenue dans la longue bataille à venir pour corriger les torts causés aux populations locales par la finance climatique mondiale. Ils signalent également un changement dans les engagements politiques et financiers en faveur des droits des PA et des CL dans l'arène mondiale, et nous nous voyons maintenant dans les premiers jours d'une nouvelle ère de soutien aux droits fonciers collectifs.

Pour moi personnellement et pour notre coalition dans le monde entier, cette année a été marquée par des changements. Nous avons réussi à opérer une transition en douceur au sein de RRG et de son conseil d'administration, qui est désormais présidé par Margaret (Peggy) Smith, spécialiste des questions autochtones et militante de longue date. Nous avons également élargi la portée et l'étendue de notre travail en matière de justice de genre, en [réunissant](#) 68 mouvements de femmes de base d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique pour coordonner leur plaidoyer et leurs programmes communs.

Parmi les autres réalisations de ce programme, citons la formation au leadership de plus de 750 femmes au Népal, la formation de chercheuses d'Amérique latine à l'application des données de RRI sur le genre pour renforcer leur plaidoyer et l'intégration d'un langage sur les droits fonciers des femmes dans la nouvelle politique foncière de la RDC.

RRI a également fait progresser [le Standard pour les droits fonciers](#) tout au long de l'année : en coordonnant les commentaires et les approbations, en établissant une structure de gouvernance dirigée par les détenteurs de droits et en préparant son lancement officiel en 2022. Nous allons maintenant travailler pour assurer l'appropriation et le leadership du Standard par les organisations de terrain et accélérer son adoption par une masse critique d'organisations dans les espaces du climat et de la conservation.

Parmi les nouvelles analyses, RRI a collaboré avec le Woodwell Climate Research Center et la Rainforest Foundation US pour publier une nouvelle [note d'orientation](#) sur l'importance des territoires détenus par les communautés dans 24 pays pour faire avancer les objectifs climatiques, en se concentrant sur les membres de l'Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC). Cette étude a suscité un soutien sans précédent aux droits collectifs sur les terres et le carbone de la part de plusieurs initiatives dédiées au climat et a déclenché un nouvel engagement de la part des entreprises et des donateurs impliqués dans les efforts mondiaux de lutte contre les émissions de carbone. RRI a également entrepris des analyses régionales sur la [criminalisation des défenseurs des droits fonciers](#) en Afrique de l'Est et le recul des droits dans le bassin amazonien. Ces analyses, parmi d'autres, ont été des ajouts essentiels à la boîte à outils de plaidoyer des membres de RRI pour soutenir leur travail.

Dans nos pays cibles, les membres de la coalition ont continué à lutter contre les pressions croissantes exercées pendant la pandémie par des gouvernements désireux de cibler les terres des peuples autochtones et des communautés locales sous couvert de relance économique. Pour soutenir ces efforts, RRI a aidé à développer des outils nouveaux et innovants pour le partage des connaissances, le plaidoyer politique et le suivi des violations des droits par les gouvernements et les acteurs privés. En Amérique latine, cela s'est traduit par la mise en place d'un système d'alerte précoce pour les communautés autochtones du Pérou afin de suivre les attaques contre les défenseurs des droits fonciers, et par une formation sur l'utilisation des méthodologies de recherche de RRI pour les analyses communautaires, en particulier sur le genre, pour nos nouveaux membres afro-descendants. En Indonésie, il s'agissait de canaliser l'aide juridique aux communautés pour les aider à résoudre les conflits agraires et industriels avec les acteurs de l'État et des entreprises. Et au Kenya, notre coalition a aidé les communautés à déposer des plaintes pour réparer les injustices foncières historiques commises depuis le régime colonial.

La récession économique actuelle, l'augmentation des concessions industrielles et le recul des droits ont tenu nos membres occupés - mais ces événements ont également créé de nouvelles opportunités pour nous de mettre en lumière la résilience et la résistance des PA, des CL et des PAD. Cette année, nous avons raconté des histoires fortes sur des femmes en Inde qui, avec l'aide des titres fonciers, protègent leurs forêts de l'exploitation illégale ; nos collaborateurs en RDC qui ont plaidé avec succès

pour une politique foncière progressiste ; et des collaborateurs dans le bassin de l'Amazone qui ont lancé une campagne mondiale pour protester contre la violence alarmante contre les défenseurs des droits fonciers et environnementaux pendant la pandémie. [Vous pouvez lire ces histoires sur notre nouveau blog.](#)

Nous avons également poursuivi notre action par le biais du Mécanisme de réponse stratégique, le mécanisme financier de RRI permettant de canaliser un soutien financier rapide pour les efforts capitalisant sur les opportunités émergentes pour intensifier la reconnaissance juridique et l'application des droits. En 2021, le mécanisme a financé plus d'un million de dollars US pour des projets dans 12 pays, soutenant 29 projets en total. Lisez l'impact de ces projets sur [notre site web](#) et en détail dans l'annexe de notre rapport d'activités 2021.

L'avenir

En 2022, RRI continuera à convoquer le réseau Path to Scale pour coordonner l'apprentissage, les investissements supplémentaires et le suivi des progrès des promesses existantes et de leurs dépenses. Dans le cadre de son écosystème d'investissement dans la tenure foncière communautaire (complété par le Mécanisme de réponse stratégique, le Tenure Facility et une nouvelle [subvention du Bezos Earth Fund](#) pour RRI, le GATC et Campaign for Nature afin de garantir les droits dans les Andes amazoniennes et le Bassin du Congo), RRI lancera CLARIFI pour commencer à octroyer des fonds directement aux organisations de détenteurs de droits dans tous les paysages - renforçant leur capacité et faisant progresser leur plaidoyer pour les droits, la gouvernance, le développement autodéterminé, la conservation et la justice de genre.

2022 sera également une année clé pour nous afin de renforcer la crédibilité mondiale de RRI en matière de recherche et d'analyse. Nous commencerons une mise à jour approfondie de nos bases de données sur le genre et l'étendue des droits afin de saisir les avancées et les reculs législatifs qui ont eu un impact sur les droits d'occupation spécifiques des communautés et des femmes des communautés depuis 2016. RRI produira également une mise à jour quinquennale de son étude phare sur les zones foncières, en suivant l'état des droits de tenure des PA, des CL et des PAD reconnus sur l'ensemble des terres rurales ; et mettra à jour sa base de référence mondiale sur [le stockage du carbone](#) dans les terres détenues collectivement.

Je suis fière d'annoncer que notre coalition reste forte et prête à donner suite aux nombreuses et passionnantes opportunités qu'apporte l'année 2022, y compris le suivi des progrès réalisés par rapport aux promesses faites lors de la CdP. Chacun d'entre nous est profondément reconnaissant de la confiance que vous continuez à nous accorder, et vous souhaite des vacances sûres, joyeuses et reposantes. Nous nous réjouissons de vous retrouver au début du mois de janvier 2022 !

Solange, avec l'Équipe de Direction de RRG (*Alan, Omaira, Alain, Carole, Patrick, Claire, Bryson et Madiha*). ■

Les priorités mondiales de RRI pour 2022

État des lieux

Bien que le monde soit toujours confronté à la pandémie de COVID-19 en 2021, la Conférence des Parties de l'ONU (CdP 26) à Glasgow a donné lieu à des changements et des engagements clés de la part des gouvernements et des donateurs publics et privés qui seront cruciaux pour faire progresser la reconnaissance des régimes fonciers collectifs. Les leaders des espaces internationaux du climat et de la biodiversité se sont collectivement engagés à verser plus de 1,7 milliard de dollars lors de la CdP pour "soutenir l'avancement des droits fonciers forestiers des peuples autochtones et des communautés locales, ainsi qu'une plus grande reconnaissance et des récompenses pour leur rôle de gardiens des forêts et de la nature" de 2022 à 2025. Ce niveau de soutien à la tenure des terres et des ressources des communautés est sans précédent, mais il reste encore beaucoup à faire pour définir les véhicules et les stratégies par lesquels ces engagements seront alloués, et si et comment les détenteurs de droits seront les bénéficiaires directs de ces fonds.

La réapparition du débat sur les compensations de carbone forestier et les milliards de capitaux privés engagés pour tirer parti des solutions basées sur la nature afin d'atteindre les engagements "net zéro" illustrent les défis auxquels les communautés forestières seront confrontées au cours des prochaines années. Les détenteurs de droits ne sont pas impliqués de manière significative dans la conception et la mise en œuvre des propositions de réduction des émissions soumises à des plateformes mondiales telles que celle de la Coalition LEAF, et leurs positions et priorités n'ont pas été suffisamment prises en compte par des cadres de vérification tels que ART-TREES.¹ Bien que ces initiatives aient pris des "mesures correctives" au cours de l'année 2021 - en invitant les détenteurs de droits à participer en tant que conseillers - leurs actions n'ont été initiées qu'en réponse aux critiques de la société civile.

Compte tenu de la reconnaissance croissante du fait que les terres autochtones et communautaires représentent la grande majorité des zones riches en biodiversité, et des propositions émergentes visant à protéger au moins 30 pour cent des écosystèmes de la planète d'ici 2030, les flux de capitaux prévus vers les pays forestiers tropicaux représentent un point d'inflexion critique pour les droits des populations locales. Ces investissements peuvent constituer une opportunité sans précédent pour les peuples autochtones (PA), les communautés locales (CL) et les peuples afro-descendants (PAD), y compris les femmes, mais uniquement si ce soutien est directement canalisé vers ces groupes afin de les aider à garantir leurs droits fonciers, à renforcer leur gouvernance territoriale et à accélérer leur participation à la mise en œuvre des solutions en matière de climat et de biodiversité qui font progresser leurs priorités économiques, de conservation et de restauration autodéterminées.

¹ LEAF signifie "Lowering Emissions by Accelerating Forest finance" et de plus amples informations sont disponibles [ici](#). ART-TREES fait référence à "l'Architecture pour la transaction REDD+" (ART) et à la "Norme d'excellence environnementale REDD+" (TREES). De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

À l'inverse, si les allocations de fonds et les voies de développement s'en tiennent aux déséquilibres de pouvoir historiques, un tel afflux massif de capitaux pourrait déclencher l'accaparement de terres et de ressources, accroître la marginalisation et la criminalisation des populations locales et mettre en péril une grande partie des progrès réalisés à ce jour.

Au cours de l'année 2021, RRI a développé et consolidé des analyses stratégiques, des outils analytiques, des réseaux et des partenariats pour s'assurer que les PA, les CL, les PAD et les femmes parmi eux soient en mesure d'influencer et de concevoir les investissements qui ont un impact sur leurs droits, ainsi que de développer leurs propres stratégies de développement. En 2022, la première mise à jour quinquennale de *À qui appartiennent les terres du monde?* fournira un baromètre opportun des progrès mondiaux vers la reconnaissance des droits. Nous continuerons également à apprendre des mouvements de femmes et des détenteurs de droits en Afrique, en Asie et en Amérique latine afin d'alimenter des analyses transrégionales et sensibles au genre qui contribueront à leur plaidoyer.

Opportunités et priorités

La voie vers l'échelle et la transformation : Les leaders des espaces internationaux du climat et de la biodiversité se sont collectivement engagés à verser plus de 1,7 milliard de dollars lors de la CdP26 pour soutenir et garantir les droits des communautés sur les forêts de 2022 à 2025. Les efforts de RRI pour convoquer et coordonner les engagements et les stratégies des donateurs publics et privés par le biais de l'[initiative "Path to Scale"](#) (P2S) au cours de l'année 2021, guidés par des objectifs ambitieux visant à obtenir des engagements d'au moins 1 milliard de dollars d'ici la CdP26, 5 milliards de dollars d'ici 2025 et 10 milliards de dollars d'ici 2030, ont joué un rôle dans la mobilisation de ce nouveau financement pour le terrain. Pourtant, il n'existe pas de véhicules de financement capables d'administrer et de rétrocéder ce volume de fonds aux titulaires de droits. À cette fin, RRI et la Campaign for Nature (C4N) de la Fondation Wyss ont lancé des efforts en 2021 pour définir la portée et l'**Initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation (CLARIFI)**, un mécanisme d'octroi de fonds pour canaliser les ressources directement vers les détenteurs de droits, leurs organisations et leurs réseaux. À l'horizon 2022, il existe un besoin crucial et une opportunité de nouveaux partenariats pour s'assurer que ces nouveaux engagements se traduisent par des fonds et un soutien direct aux détenteurs de droits.

Renforcer l'action en faveur du climat et de la biodiversité basée sur les droits : Les PA, les CL, les PAD et les femmes qui les composent ont historiquement joué un rôle essentiel dans la gestion et la protection des terres, des forêts et des systèmes d'eau douce de la planète. Pourtant, ils continuent de subir la pression des initiatives climatiques et de conservation menée par les États. Leur capacité à protéger les environnements vitaux dont ils sont les gardiens et à assurer des moyens de subsistance adaptés aux conditions locales dépend en fin de compte de la reconnaissance juridique et de la protection de leurs droits sur les terres et les ressources au niveau local, ainsi que de la priorité accordée à ces efforts dans le financement international du climat et du développement. S'appuyant sur l'élan croissant en faveur de changements transformateurs urgents qui peuvent accélérer les progrès vers des actions justes et équitables en matière de climat et de biodiversité, RRI continuera à développer et à exploiter son corpus croissant de preuves soutenant les actions basées sur les droits.

Elle mettra également l'accent sur le leadership et les capacités des leaders autochtones et communautaires, en particulier des femmes, pour : (i) garantir leur participation pleine et effective à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'établissement de rapports sur les activités et les investissements dédiés au climat et à la biodiversité en Afrique, en Asie et en Amérique latine ; (ii) renforcer la reconnaissance internationale des contributions des communautés aux priorités et aux objectifs environnementaux mondiaux, et accélérer les investissements directs dans les solutions menées par les communautés ; (iii) donner la priorité à la reconnaissance et à la protection juridiques de leurs terres coutumières et de leurs institutions de gouvernance traditionnelles afin de respecter les engagements nationaux et internationaux ; et (iv) accélérer l'adoption du **Standard pour les droits fonciers** par une masse critique d'organisations actives dans les domaines du climat et de la conservation.

Tirer parti du leadership et de la voix des femmes des communautés : La réalisation et la protection des droits fonciers des femmes exigent des efforts continus pour faire avancer les réformes législatives et politiques nationales sensibles au genre dans tous les secteurs. Il faut également modifier les schémas de discrimination et de violence et supprimer les obstacles juridiques, techniques, économiques et politiques qui empêchent les femmes de jouir de leurs droits fonciers et de propriété. Des interventions stratégiques sont nécessaires pour catalyser une action plus soutenue en faveur de la reconnaissance de la contribution des femmes à l'atténuation du changement climatique, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance aux niveaux national, régional et international. Une mise en œuvre efficace nécessite l'implication d'un large éventail d'acteurs (détenteurs de droits et organisations de la société civile, gouvernements et acteurs du secteur privé) et la conception de nouvelles stratégies de recherche et de plaidoyer aux niveaux mondial et régional.

En 2022, le programme Justice de genre de RRI tirera parti des opportunités critiques dans les arènes nationales, régionales et internationales pour promouvoir des actions et des solutions équitables et inclusives basées sur les droits pour relever les défis du climat, du développement et de la conservation :

1. Accroître la sensibilisation et les engagements au niveau mondial pour faire progresser les droits des femmes à la propriété et aux moyens de subsistance par le biais d'une meilleure coordination des mouvements sociaux de femmes et des initiatives communautaires, et des efforts dédiés pour garantir un financement direct aux groupes de femmes ;
2. Faire progresser la parité de représentation et de participation des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales dans les plateformes internationales sur le changement climatique, la biodiversité et les processus et réunions liées aux ODD ;
3. Documenter le leadership et les meilleures pratiques des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales en matière de gouvernance communautaire des forêts et des terres, et en tant qu'agents du changement rural et leaders politiques dans les pays en développement ; et
4. Tirer parti du pouvoir de convocation de RRI et de ses communications stratégiques pour sensibiliser et diffuser des informations essentielles sur les droits fonciers des femmes.

En 2022, RRI continuera à renforcer la coordination des réseaux régionaux et interrégionaux et l'apprentissage entre pairs parmi les mouvements/organisations de femmes. Et elle mettra à jour ses bases de données sur le genre et l'étendue des droits afin de saisir des données cruciales sur les avancées et les reculs législatifs qui ont eu un impact sur les droits d'occupation spécifiques des communautés et des femmes depuis 2016, y compris ceux qui se produisent en raison des mesures politiques liées au COVID-19. RRI créera également des espaces pour des dialogues significatifs entre les mouvements de femmes et les gouvernements nationaux afin de faire avancer des agendas spécifiques basés sur les droits qui positionnent mieux les droits de tenure collectifs des femmes dans les plateformes politiques au niveau national.

Renforcer les moyens de subsistance locaux et les mesures de responsabilisation : Il est maintenant bien reconnu que les droits fonciers sécurisés des communautés et leur capacité à réaliser ces droits ne représentent qu'une fraction des zones qu'elles revendiquent habituellement, et que cette lacune est un facteur clé de la pauvreté, des conflits, de la dégradation de l'environnement et du sous-investissement dans le monde en développement. Les entreprises et les investisseurs progressistes reconnaissent que les droits fonciers incertains et les communautés économiquement vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire représentent des risques substantiels pour leurs opérations, leurs investissements et leur réputation. Pourtant, à ce jour, les actions des entreprises et des investisseurs ne se sont pas traduites par des changements positifs pour les populations locales et les femmes, et n'ont pas permis de réduire les impacts de la chaîne d'approvisionnement mondiale sur l'environnement.

L'année 2021 a été marquée par l'émergence de [stratégies "forestières positives"](#) de la part des entreprises, visant à tirer parti des chaînes d'approvisionnement et des investissements pour mettre un terme à la déforestation, garantir la propriété foncière des communautés et contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance locaux d'ici 2030. Mais les plateformes et les mécanismes permettant de mettre en œuvre ces engagements, d'améliorer la responsabilité des chaînes d'approvisionnement en amont et de déclencher les changements systémiques nécessaires et urgents dans les secteurs des terres et des ressources font cruellement défaut et n'incluent pas les détenteurs de droits.

La demande croissante de durabilité et d'actions basées sur les droits indique qu'il y a de plus en plus d'opportunités de tirer parti de l'intelligence collective et de l'expérience de la coalition et de la plateforme du [Groupe d'Interlaken](#) de RRI pour : (i) redresser les déséquilibres de pouvoir persistants dans les paysages ruraux en étendant et en renforçant les plateformes multipartites qui se sont avérées efficaces pour garantir l'engagement des détenteurs de droits avec les gouvernements et le secteur privé ; (ii) promouvoir l'importance de la réalisation des droits pour faire progresser la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance locaux, les opportunités économiques, la gestion durable des ressources et l'utilisation des connaissances traditionnelles pour la gestion des initiatives locales ; (iii) renforcer la transparence et la responsabilité des chaînes d'approvisionnement en amont par le biais d'initiatives de suivi communautaire ; et (iv) influencer les gouvernements des pays en développement et les parties prenantes des chaînes d'approvisionnement pour faire progresser les

approches et les solutions basées sur les droits aux problèmes systémiques qui entravent les progrès mondiaux vers les impératifs du climat, de la biodiversité et du développement durable.

Stratégies

La valeur ajoutée de RRI dans l'arène mondiale est motivée par un dévouement aux changements systémiques qui ne peuvent être réalisés que par les voix et les actions collectives de la coalition. En accord avec les opportunités émergentes d'influence mondiale, les contributions de SAGE pour 2022 se concentreront sur cinq stratégies complémentaires :

1. Développer des modalités et des réseaux - en s'appuyant sur les P2S et CLARIFI - pour canaliser directement les fonds vers les organisations de détenteurs de droits et mobiliser davantage de fonds et d'actions gouvernementales.
2. Élaborer des analyses stratégiques pour faire progresser les approches basées sur les droits ; et élaborer des cadres communs pour suivre les progrès des actions et des investissements ascendants.
3. Obtenir une masse critique d'organisations opérant dans les domaines du climat et de la conservation pour : (i) adopter publiquement le Standard pour les droits fonciers ; (ii) faire progresser la reconnaissance juridique des droits fonciers des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants et donner la priorité à l'implication des détenteurs de droits dans la conception et la mise en œuvre de toutes les actions et de tous les investissements dédiés ; et (iii) soutenir la mise en place d'un système indépendant de suivi et de recours.
4. Soutenir l'adoption de critères d'autodéfinition et d'identification des communautés locales, y compris des femmes qui les composent, dans les plateformes officielles des PA and CL au sein de la CCNUCC et de la CDB, en garantissant la parité de représentation et l'engagement actif des communautés locales dans l'élaboration de positions et de déclarations politiques communes avec les peuples autochtones.
5. S'appuyer sur une masse critique d'entreprises et d'investisseurs de premier plan liés au Groupe Interlaken pour piloter des systèmes de suivi communautaire (CBM), et partager publiquement leurs expériences afin d'informer et d'influencer leurs pairs et leur secteur pour qu'ils adoptent des approches basées sur les droits.

Voir le tableau 1 pour un aperçu détaillé de la stratégie mondiale de RRI.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : Réduction de la portée des rassemblements mondiaux et de la mobilisation et du plaidoyer des détenteurs de droits en personne :

Stratégies d'atténuation : Les restrictions du COVID sur les voyages et les engagements en personne devraient se poursuivre en 2022, affectant les perspectives des formes traditionnelles de dialogue et de réunions de haut niveau. Compte tenu de la nécessité de réduire les modes de transport à forte consommation d'énergie dans le contexte de la défense de l'environnement mondial, RRI vise

à tirer parti de la capacité croissante de ses fonctions de communication et de mise en réseau pour organiser des webinaires de haut niveau et des plateformes d'engagement en ligne afin d'accélérer l'apprentissage commun et de catalyser des actions collectives autour d'opportunités et de priorités spécifiques. À cette fin, RRI s'appuiera sur les leçons tirées des efforts de coordination mondiale en 2021 (par exemple, le Global Scan 2021 et les réunions régulières des partenaires), et sur la capacité croissante de rassemblement virtuel des initiatives dirigées par RRG et la coalition (par exemple, les plateformes numériques du GLF) pour mobiliser une action et un plaidoyer coordonnés, et faire progresser la mission de RRI sur la scène mondiale.

Risque 2: Obtenir des résultats dans un environnement mondial de plus en plus encombré et compétitif :

Stratégies d'atténuation : Dans le contexte actuel, il existe des risques associés aux hypothèses sous-jacentes du programme mondial de RRI. Il y a plus d'organisations et de parties prenantes qui se disputent l'espace et l'attention dans les secteurs des droits fonciers, du climat et de la conservation, créant des messages et des agendas plus nombreux et parfois contradictoires ; il y a un risque que cet encombrement nuise à la réalisation du programme et des impacts proposés. Enfin, alors que le programme vise à influencer les structures et le contenu des principaux cadres mondiaux sur le climat et la biodiversité, la nature non contraignante de l'engagement associé peut entraver les possibilités de renforcer la responsabilité et d'obtenir un impact au niveau local. RRI considère ces risques comme ayant un niveau d'occurrence faible à moyen.

Pour atténuer ces risques, RRI va : s'assurer que le réseau est mobilisé pour engager efficacement les espaces dans lesquels les partenaires et les collaborateurs sont impliqués afin d'influencer les cibles et les engagements en matière de climat et de biodiversité et de garantir des progrès vers des approches basées sur les droits de l'homme ; maintenir une rigueur analytique et des normes pour la recherche et le plaidoyer fondés sur des données probantes ; et tirer parti de sa structure multi-scalaire pour s'assurer que les solutions et les engagements émergents sont appliqués aux parties prenantes et aux moments politiques les plus stratégiques, ouvrant la voie à la mise en œuvre. ■

Tableau 2 : La stratégie globale de RRI

Résultats principaux	Activités	Produits clés
1. Principaux donateurs publics et privés : rehausser l'ambition et coordonner les stratégies afin d'allouer des fonds aux régions et aux activités les plus stratégiques pour garantir les droits de tenure collective dans divers paysages ;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'appuyer sur le cadre Path to Scale et le Cadre de travail sur les opportunités - dans le cadre de l'initiative P2S - pour continuer à relever le niveau d'ambition et aider à coordonner l'allocation des fonds des donateurs aux zones géographiques et aux initiatives les plus stratégiques afin de renforcer la reconnaissance de la tenure et de transformer les terres et les forêts rurales. ▪ Finaliser la cartographie des donateurs et des mécanismes financiers. L'analyse a cherché à identifier et à "cartographier" les projets actifs des donateurs et des mécanismes financiers visant à faire progresser la reconnaissance et la réalisation des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'initiative P2S se positionne comme un forum central permettant d'accroître l'ambition, le financement et l'innovation pour atteindre les objectifs climatiques et de conservation de 2030 ; d'allouer des fonds et de suivre les progrès. ▪ Événement de bilan de haut niveau, coordonné par RRI et le groupe P2S,

<p>canaliser les fonds engagés lors de la CdP26 et au-delà vers des mécanismes financiers pour soutenir directement les organisations de détenteurs de droits ; et participer activement à la coordination et au suivi soutenus des progrès vers les nouveaux objectifs.</p>	<p>droits fonciers et forestiers des PA, des CL et des PAD. Les projets ont été cartographiés par rapport au cadre P2S (axe des x) selon un ensemble d'hypothèses simples reliant les types d'activités de l'échantillon à la catégorie P2S (annexe II), et par rapport au Cadre de travail sur les opportunités (axe des y).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveiller les nouveaux mécanismes de financement (y compris, mais sans s'y limiter, les P2S/CLARIFI), notamment la mesure dans laquelle les ressources parviennent aux communautés et donnent lieu à une mise en œuvre significative, et la part de ces fonds qui parvient aux femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales. ▪ Définir la portée et établir la gouvernance et les modalités institutionnelles pour mettre en place le mécanisme d'octroi de subventions de CLARIFI, en assurant des consultations solides et appropriées. ▪ Commander des études sur les lacunes opérationnelles et institutionnelles, et recommander des mécanismes/options pour établir le mécanisme d'octroi de subventions de CLARIFI. ▪ Élargir et mettre à jour le Cadre de travail sur les opportunités pour inclure les pays nouvellement représentés par l'Alliance mondiale des communautés territoriales, le diffuser et en discuter avec les membres de Path to Scale. ▪ Élaborer un cadre permettant de suivre les progrès du gouvernement en matière de reconnaissance légale des droits aux moyens de subsistance et d'autres conditions favorables à la promotion d'un développement social et économique autodéterminé et juste du point de vue du genre, ainsi que d'approches de conservation dirigées par la communauté. ▪ Finaliser la première mise à jour quinquennale de l'étude <i>À qui appartiennent les terres du monde?</i> et exploiter les résultats mondiaux, régionaux et nationaux de cette analyse pour soutenir les efforts de plaidoyer de la coalition. 	<p>pour évaluer les progrès des donateurs dans l'affectation des engagements financiers pris lors de la CdP26 et ailleurs pour aider les PA, CL, et PAD à atteindre les objectifs de 2030.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse technique sur l'état d'avancement de l'allocation des engagements financiers des donateurs lors de la CdP26 et sur les progrès réalisés en matière de reconnaissance des droits de PA, CL et PAD. ▪ Mise à jour des ensembles de données pour la plateforme Path to Scale sur les investissements des donateurs dans les droits communautaires, en résolvant les problèmes identifiés dans l'analyse de 2021. ▪ Le mécanisme d'octroi de subventions de CLARIFI est défini et établi avec le soutien des principaux donateurs et alliés. ▪ Des analyses dédiées pour rendre CLARIFI opérationnel, permettre des investissements coordonnés, le développement du pipeline et le suivi des progrès. ▪ Élaboration d'une stratégie RRI visant à soutenir les moyens de subsistance locaux ; élaboration et expérimentation d'une méthodologie et d'un cadre pour évaluer les conditions favorables aux approches basées sur les droits au niveau national. ▪ Publication phare présentant des données mondiales nouvelles et actualisées sur le régime
--	---	---

		foncier, couvrant tous les écosystèmes ruraux, ainsi que des notes d'information régionales associées.
<p>2. Les initiatives et institutions mondiales en matière de climat et de biodiversité donnent la priorité aux approches basées sur les droits de l'homme, ancrées dans la reconnaissance et la protection juridiques des droits fonciers, des systèmes de connaissances et des institutions de gouvernance des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants, et garantissent la participation des détenteurs de droits à la conception et à la mise en œuvre de toutes les actions et interventions basées sur la terre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir la coordination et l'engagement des détenteurs de droits dans les dialogues clés sur le climat et la biodiversité afin de faire progresser les actions et les engagements basés sur les droits aux niveaux national et international. ▪ Renforcer les preuves analytiques à l'appui des efforts de conservation et de lutte contre le changement climatique menés par les communautés. ▪ Soutenir le comité directeur ad hoc du Standard pour les droits fonciers pour lancer l'initiative, définir ses modalités institutionnelles et accélérer son adoption par les organisations de défense du climat et de la conservation. ▪ Soutenir la coordination mondiale des actions de conservation et de lutte contre le changement climatique basées sur les droits afin d'améliorer l'environnement favorable aux approches communautaires ; assurer la reconnaissance complète et effective des détenteurs de droits ; le CLIP ; et impliquer les détenteurs de droits dans la conception, la mise en œuvre, le partage des bénéfices et le suivi des actions et des investissements dédiés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formalisation et lancement du Standard pour les droits fonciers. ▪ Mise à jour de la base de référence mondiale pour le carbone et du Cadre de travail sur les opportunités. ▪ Analyse des lacunes, des contraintes et des opportunités dans la conception et la mise en œuvre de priorités basées sur les droits en matière de climat, de biodiversité et de développement durable. ▪ Réunions et coordination mondiales pour identifier et faire avancer les priorités en matière de climat et de biodiversité basées sur les droits. ▪ Coordination de l'engagement des détenteurs de droits dans les processus internationaux (par exemple, CDB, CCNUCC, UNCCD, etc.).
<p>3. Les groupes sous-représentés, y compris les communautés locales et les femmes rurales, atteignent la parité de représentation et d'engagement dans l'élaboration de positions communes et de déclarations politiques avec les peuples autochtones aux niveaux régional et mondial, y compris la reconnaissance officielle des communautés locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir la recherche d'un consensus dans les trois régions (Afrique, Asie et Amérique latine) sur les critères d'identification/auto-identification des communautés locales, tout en renforçant le soutien des organisations de peuples autochtones de la coalition de RRI pour assurer la représentation des dirigeants des communautés locales à la plateforme de la CCNUCC. ▪ Favoriser un meilleur alignement interrégional, l'apprentissage par les pairs et l'échange entre les mouvements de femmes afin de mobiliser des programmes et des priorités coordonnés basés sur les droits, et mieux positionner les revendications des femmes autochtones, afro-descendantes et communautaires sur leurs droits fonciers et la parité dans la représentation, la participation et la prise de décision pour influencer les forums internationaux, tels que la Convention sur la biodiversité et la CdP de la CCNUCC. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre définissant les critères d'autodéfinition et d'identification des communautés locales. ▪ Une feuille de route pour assurer la parité dans la participation et l'implication des femmes dans les dialogues et les processus décisionnels sur le climat et la biodiversité. ▪ Espace de rencontre virtuel et communauté de pratique pour les réseaux et initiatives de défense des droits des femmes. ▪ Stratégies de plaidoyer dédiées.

<p>au sein des plateformes officielles de la CCNUCC et de la CDB.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les efforts de renforcement des capacités et créer des espaces pour que les femmes de la communauté puissent consolider leurs actions collectives, développer leur identité politique et partager les meilleures pratiques. ▪ Tirer parti des dialogues Path to Scale pour améliorer les engagements financiers directs en faveur des groupes de femmes et du renforcement des capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 2 réunions interrégionales. ▪ Mise à jour et extension des bases de données sur les droits et le genre pour inclure jusqu'à 36 pays et de nouveaux domaines d'analyse identifiés lors de réunions interrégionales en 2021.
<p>4. Une masse critique d'entreprises et d'investisseurs de premier plan liés au Groupe Interlaken (par exemple, 2 à 3) pilotent des systèmes de suivi communautaire et partagent publiquement leurs expériences afin d'informer et d'influencer leurs pairs et leur secteur pour qu'ils adoptent des approches basées sur les droits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Groupe Interlaken achève et lance un guide pour le secteur privé sur les conditions favorables permettant de tirer parti du suivi communautaire pour améliorer la transparence des chaînes d'approvisionnement, la responsabilité et le respect des droits locaux. ▪ Élargir et approfondir les plateformes et les véhicules d'engagement du secteur privé au Kenya, au Liberia, au Malawi, au Laos et en Indonésie pour faire avancer les réformes, les approches basées sur les droits et tirer parti du suivi communautaire. ▪ Convoquer des opportunités d'apprentissage horizontales virtuelles et des projets pilotes locaux de mesures de confiance pour renforcer la capacité et la coordination entre les détenteurs de droits afin de responsabiliser les acteurs publics et privés et de faire progresser les investissements basés sur les droits. ▪ Le Groupe Interlaken définit les options permettant au secteur privé de se conformer aux prochaines réformes réglementaires européennes exigeant une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement dans les chaînes d'approvisionnement par le biais de mesures de confiance et d'approches basées sur les droits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document d'orientation de l'entreprise sur le suivi communautaire. ▪ Au moins deux notes d'orientation, déclarations de position et/ou outils de collaboration conjoints au niveau mondial ou national. ▪ Au moins un projet pilote local de suivi communautaire de la chaîne d'approvisionnement et des investissements. ▪ Au moins un webinaire de dialogue intersectoriel et d'échange de connaissances. ▪ Évaluation des modalités de soutien de la coordination des mesures de confiance au sein de la coalition RRI.

Plans de travail 2022 par Région

Afrique

Raisons de l'engagement

La question de savoir à qui appartiennent les terres et les ressources naturelles est une cause importante de conflits en Afrique. Les communautés revendiquent la propriété de près de 80 pour cent des terres du continent, mais cette propriété n'est officiellement reconnue que sur 10 à 15 pour cent de celles-ci. L'étude mondiale de RRI sur la superficie des terres a montré que l'Afrique possède, par rapport à l'Asie et à l'Amérique latine, la plus grande part de terres appartenant aux peuples autochtones (PA) et aux communautés locales (CL) non reconnues. Alors que les territoires des PA et des CL représentent 69,5 pour cent de la superficie des pays africains étudiés, 505,5 millions d'hectares ne sont pas reconnus – soit au moins 60 pour cent des terres collectives de la région.

Le continent reste une région prioritaire pour les donateurs et la principale destination des grands investissements fonciers. Dans le même temps, la plupart des pays de la région tentent de devenir des économies émergentes au cours de la prochaine décennie en exploitant leurs ressources naturelles, plusieurs d'entre eux classant même les industries extractives comme des entreprises essentielles pendant la pandémie. Pendant ce temps, les gouvernements tentent aussi de respecter leurs engagements internationaux en matière de climat, ce qui limite généralement l'accès aux forêts communautaires par le biais d'une conservation dite « forteresse ». La pression et la concurrence accrues vis-à-vis des terres risquent de se traduire par des violations des droits humains et la criminalisation des défenseurs des droits fonciers, par une menace sur les moyens de subsistance des communautés et par l'altération de leurs modes de vie, avec des répercussions particulières sur les femmes et les jeunes. Une étude de 2021 de RRI sur la criminalisation des défenseurs des droits fonciers et environnementaux en Afrique de l'Est montre que cette tendance est en grande partie due à l'intérêt du secteur privé et du gouvernement vis-à-vis de l'exploitation des terres communautaires, ce qui souligne l'urgence de sécuriser la tenure foncière collective dans la région.

Parmi ces défis, il existe des opportunités sans précédent d'assurer la pleine reconnaissance des droits collectifs des PA et des CL, comme le prouvent les efforts pour mettre en œuvre les droits fonciers communautaires dans des pays tels que le Kenya, le Liberia, le Burkina Faso, le Mali, la RDC, le Bénin, le Malawi, le Togo et Madagascar. Le Cadre de travail sur les opportunités 2020 de RRI montre que sur les douze pays analysés sur le continent, trois (RDC, Burkina Faso et Liberia) disposent de cadres juridiques adéquats pour des projets à grande échelle afin de mettre en œuvre des réformes de la tenure, tandis que sept autres (Kenya, Cameroun, RCA, Madagascar, République du Congo, Tanzanie et Ouganda) disposent de cadres juridiques adéquats pour des projets à moyenne échelle. Les gouvernements adoptent actuellement des réformes progressistes qui reconnaissent officiellement les droits fonciers et forestiers collectifs des PA et des CL. En 2021, le gouvernement guinéen a lancé de nouvelles réformes portant sur la gouvernance foncière. Il s'agit d'une nouvelle

opportunité que RRI commencera à explorer, en utilisant les enseignements tirés des processus de réforme foncière en Afrique (principalement dans le Liberia voisin).

Même si la COP 26 de la CCNUCC n'a pas fait suite à la demande de 1 300 milliards de dollars que les négociateurs africains souhaitaient pour soutenir les pays africains dans leur lutte contre le changement climatique, les donateurs ont promis environ 500 milliards de dollars en nouveaux financements, à mobiliser d'ici 2025. Un total de 1,5 milliard de dollars a été promis pour protéger et restaurer les forêts du bassin du Congo dans le cadre d'un accord plus large conclu par 100 nations afin de stopper et d'inverser la déforestation d'ici 2030. En 2022, RRI tirera profit de l'élan mondial généré lors de la COP ainsi des gains politiques susmentionnés dans la région en utilisant le cadre Path to Scale comme outil d'organisation, dans la lignée du travail de la coalition sur la justice de genre, le climat et la conservation, les droits et les moyens de subsistance, ainsi que les analyses récentes pour peser sur les programmes de développement et les investissements du secteur privé.

Au niveau national, le programme Afrique cherchera à collaborer directement avec les gouvernements et les législateurs pour les réformes et leur mise en œuvre, tout en sensibilisant les communautés locales. Les analyses de RRI et le pouvoir de la coalition seront exploités pour concevoir des stratégies régionales qui renforcent le plaidoyer au niveau national et régional et influencent les donateurs. Au niveau régional, nous faciliterons les ateliers de partage des connaissances et créerons des forums pour partager les meilleures pratiques, notamment l'intégration de la dimension de genre, afin de renforcer les capacités et les connexions dans toute la région. L'élaboration du Path to Scale pour la région par le biais d'analyses, d'organisation de rassemblements et d'une cartographie des opportunités avec les acteurs clés permettra à la coalition de saisir les opportunités et d'orienter un soutien essentiel vers la mise en œuvre des droits, ce que est essentiel pour stopper et inverser la déforestation.

En coordination directe avec le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPALEAC) – un membre du GATC – et les partenaires et collaborateurs de RRI dans le bassin du Congo, principalement en République démocratique du Congo (RDC), en République du Congo et au Gabon, la coalition travaillera pour parvenir aux résultats proposés dans le cadre de la nouvelle subvention de 10 millions de dollars du Fonds Bezos pour la Terre. Cette subvention a été accordée au partenariat RRI-GATC-Campaign for Nature pour renforcer les organisations principales de PA et CL et leur assurer une masse critique, pour augmenter le nombre de pays du bassin du Congo disposant de cadres juridiques adéquats, et pour établir un cadre opérationnel et financier mondial solide d'organisations de coordination et des mécanismes financiers.

En s'appuyant sur les initiatives existantes, le programme Afrique soutiendra les entreprises communautaires et les modèles de conservation communautaire qui améliorent les moyens de subsistance et les résultats en matière de durabilité et qui promeuvent les droits des femmes. Nous organiserons une réunion stratégique régionale pour élaborer des stratégies de plaidoyer et mettre en place les prochaines étapes afin d'impliquer les acteurs régionaux à travers le Réseau africain d'institutions foncières pour les droits communautaires (ALIN), et pour aider à promouvoir le Path to

Scale auprès des gouvernements, des donateurs, des organismes de développement, des investisseurs privés et d'autres acteurs clés afin d'améliorer la reconnaissance des droits communautaires. En coordination avec nos partenaires et collaborateurs travaillant sur les zones protégées, nous voulons aussi tirer parti du potentiel de rassemblement de la coalition par le biais du Congrès sur les zones protégées africaines (APAC), prévu en mars 2022 à Kigali au Rwanda, afin de présenter les initiatives de conservation communautaire et de promouvoir des approches de conservation fondées sur les droits. L'APAC vise à positionner les zones protégées et de conservation d'Afrique dans le cadre d'objectifs plus larges de développement économique et de bien-être des communautés, et à mieux faire comprendre le rôle joué par les parcs dans la conservation de la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques nécessaires au bien-être et aux moyens de subsistance des populations.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

État des lieux

En RDC, les peuples autochtones (PA) et les communautés locales (CL) revendiquent une propriété coutumière sur 87,24 pour cent des terres forestières du pays, soit environ 87,91 millions d'hectares de la surface forestière totale (226,71 millions d'hectares). Toutefois, le gouvernement ne leur reconnaît actuellement la propriété légale que sur 0,53 pour cent de cette surface. Avec la phase pilote de mise en œuvre de la foresterie communautaire en cours, le gouvernement tente de placer 2,5 millions d'hectares de forêts sous gestion communautaire d'ici 2030. Au cours de la COP 26, un accord décennal renouvelé et élargi (2021-2031) a été signé par la RDC et l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), débloquant des investissements de 500 millions de dollars pour atteindre des objectifs concrets visant à mettre fin à la déforestation et à restaurer les terres dégradées par le biais d'une stratégie de développement rural durable et inclusive qui combat la pauvreté et crée des emplois et des revenus. Ce partenariat encourage spécifiquement la régénération de 8 millions d'hectares de terres et de forêts dégradées, et place 30 pour cent des zones nationales sous protection, notamment là où les communautés locales tentent de gérer durablement les forêts.

La RDC fait partie des dix pays qui ont été évalués comme étant prêts pour de grands projets nationaux ou infranationaux afin de mettre en place des réformes de la tenure forestière dans le Cadre de travail sur les opportunités de RRI. Les réformes juridiques stratégiques progressent lentement dans les secteurs de la terre, de l'utilisation des terres et des forêts, secteurs qui représentent des opportunités majeures pour faire progresser les droits des communautés ; plusieurs textes de loi seront finalisés et mis en œuvre en 2022 :

1. Concernant la politique foncière, un texte progressiste, validé le 17 novembre 2021, permettra la révision de la loi foncière, qui devrait être achevée d'ici 2022. Ce document de politique foncière contient des dispositions progressistes, notamment la reconnaissance des droits fonciers coutumiers des communautés, des droits des communautés au CLIP, et des droits des femmes à la gestion et à la propriété des terres.

2. Concernant la planification de l'utilisation des terres, le processus de réforme a débouché sur des projets progressistes de document de politique et de loi sur la planification de l'utilisation des terres, qui ont été validés et seront bientôt adoptés par le parlement.
3. Un nouveau projet de loi sur la protection des droits des PA a été adopté en avril 2021 par l'Assemblée nationale et fait l'objet d'une deuxième lecture par le Sénat avant d'être promulgué par le président.
4. Dans le cadre de l'accord nouvellement signé avec la CAFI, le gouvernement veut placer 5 millions d'hectares de terres sous gestion communautaire via la foresterie communautaire, doublant ainsi l'objectif initial, tout en adoptant un cadre réglementaire et légal pour protéger les droits des PAD.

Opportunités et priorités

Premièrement, les processus de réforme foncière et de réforme de la planification de l'utilisation des terres, notamment la révision du code forestier et l'élaboration d'une politique forestière, sont des occasions stratégiques, pour les organisations de la société civile et les communautés, de garantir l'adoption de dispositions progressistes. Deuxièmement, l'élaboration et l'adoption de la loi sur les peuples autochtones constituent un outil très novateur qui permet aux PA de sécuriser leurs terres forestières et de participer efficacement aux processus décisionnels. La phase pilote du processus de foresterie communautaire est pleinement engagée, permettant aux communautés de demander et d'obtenir des concessions forestières communautaires. Les opportunités et priorités suivantes sont essentielles pour 2022 :

- Faire un plaidoyer pour les droits des PA et des CL et sensibiliser à diverses réformes lors du forum national pour la planification de l'utilisation des terres et lors des dialogues multipartites pour la réforme foncière ;
- Fournir une aide technique et un soutien pour le plaidoyer aux communautés, et en particulier aux femmes, dans leurs demandes d'obtention de concessions forestières et dans leurs efforts pour gérer les concessions accordées ;
- Soutenir l'élaboration des plans de développement local des communautés et le renforcement des moyens de subsistance des communautés ;
- Plaider pour l'adoption et la mise en œuvre de la loi sur les peuples autochtones après sa promulgation par le président ;
- Soutenir les droits fonciers des femmes, le développement de leurs capacités et leur participation aux processus de réforme de la planification de l'utilisation des terres. Les nouvelles dispositions relatives aux droits fonciers des femmes dans le nouveau projet de politique foncière sont une occasion unique de renforcer les droits de tenure collective des femmes autochtones et locales dans l'élaboration de la nouvelle loi foncière, afin de garantir leurs droits dans la pratique.

Stratégie

- 1. Analyse, organisation de rassemblements, plaidoyer et facilitation des connexions :** (a) Exploiter les données pour influencer les processus de réforme (politique foncière, forestière et d'utilisation des terres), et soutenir les consultations provinciales, les dialogues multipartites, notamment la collaboration directe avec le gouvernement sur le processus de réforme foncière récemment adopté et le projet de loi restant à finaliser, en mettant l'accent sur les droits des femmes, et (b) coopérer directement avec le parlement, le sénat et la présidence pour l'adoption de la loi sur les peuples autochtones.
- 2. Renforcement des capacités :** (a) Soutenir la sensibilisation de la communauté et de l'administration locale aux réformes et consultations portant sur les terres et l'utilisation des terres, notamment la mise en œuvre des forêts communautaires et le processus REDD+, et (b) soutenir les communautés dans l'élaboration de plans de gestion simples pour leurs concessions forestières, et le renforcement de leurs moyens de subsistance.
- 3. Organisation de rassemblements :** Ateliers multipartites sur l'avancement des processus de réforme foncière, forestière et de la planification de l'utilisation des terres.

LIBERIA

État des lieux

Au Liberia, les PA et les CL revendiquent la propriété de 49,80 pour cent des terres. Leurs droits sont reconnus sur 3,06 millions d'hectares de terres forestières, qui représentent 49,41 pour cent de la superficie totale des terres forestières du Liberia. Adoptée en 2018, la loi sur les droits fonciers (LRA) comprend des dispositions pour la reconnaissance des droits fonciers coutumiers sans exiger de titre, pour les droits des femmes en termes de gestion et de propriété des terres, et pour le droit des communautés au CLIP. Les réglementations relatives aux droits coutumiers sont maintenant achevées, adoptées et en cours de – lente – mise en œuvre. Il est essentiel que toutes les réglementations restantes soient achevées pour assurer la cohérence avec l'agenda des droits collectifs. Le travail du gouvernement portant sur la stratégie nationale sur l'huile de palme, sur l'interprétation nationale des principes et critères de la RSPO (Table ronde sur l'huile de palme) et sur d'autres politiques et réglementations a été ralenti en raison des difficultés économiques du pays, exacerbées par les conséquences du Covid-19. Pendant ce temps, le pays progresse vers la phase d'investissement de REDD+. Les organisations de la société civile au Liberia sont très mobilisées et très organisées ; elles sont prêtes à promouvoir les droits des communautés dans ces différents secteurs.

Opportunités et priorités

Les opportunités stratégiques au Liberia comprennent : le pilotage de la mise en œuvre des règlements 2018 de la LRA sur les droits coutumiers ainsi que les processus de rédaction des réglementations restantes; la finalisation du document d'interprétation nationale des principes et critères de la RSPO ; l'achèvement de la stratégie nationale sur l'huile de palme ; l'achèvement du cadre national du CLIP ; et l'entrée dans la phase d'investissement REDD+, avec la volonté du

gouvernement de renforcer les droits fonciers. Les opportunités et priorités suivantes sont essentielles pour 2022 :

- Aider les communautés lors des consultations concernant la stratégie nationale sur l'huile de palme et l'interprétation de la RSPO ;
- Travailler avec l'Autorité foncière pour l'achèvement des réglementations de la LRA, et assurer leur mise en œuvre et la sensibilisation ;
- Assurer que les droits fonciers des femmes dans la LRA se traduisent en opportunités de moyens de subsistance et assurer la stratégie d'intégration des problématiques de genre de la LLA (Autorité foncière libérienne) ;
- Soutenir les initiatives qui développent le lien entre les moyens de subsistance des communautés et le REDD+ ;
- Renforcer la capacité de la société civile à influencer les politiques et les processus clés en fournissant des données et des analyses, en soutenant les rassemblements stratégiques et en exploitant les réseaux d'acteurs du secteur privé.

Stratégie

- 1. Analyse et organisation de rassemblements :** (a) Tirer parti de l'analyse de RRI et du pouvoir de la coalition pour faciliter l'engagement de la stratégie nationale sur l'huile de palme et des processus d'interprétation de la RSPO tout en aidant les consultations communautaires, et en s'assurant que les droits de tenure communautaire soient inclus dans les CDN, (b) travailler avec l'Autorité foncière pour l'achèvement et la mise en œuvre des réglementations de la LRA, aider à obtenir justice dans le cas de River Gee, et soutenir les initiatives pour traduire les droits fonciers des femmes dans la LRA en opportunités de moyens de subsistance.
- 2. Sensibilisation des communautés et renforcement des capacités :** (a) sensibiliser sur la LRA, (b) simplifier et finaliser la stratégie sur l'huile de palme, (c) mener une collaboration multipartite pour le suivi de la mise en œuvre de REDD+ afin de garantir le respect des droits fonciers des communautés, et (d) former des OSC et des communautés sur le suivi de REDD+ et des mécanismes de partage des bénéfices.

KENYA

État des lieux

Le Kenya possède l'économie la plus forte et la plus diversifiée d'Afrique de l'Est, avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 5 pour cent depuis près d'une décennie. La découverte récente de pétrole et d'autres ressources minérales crée un énorme potentiel pour l'économie kenyane, suscitant de fortes pressions sur les terres communautaires. Les PA et les CL revendiquent la propriété de 5,25 pour cent de la superficie totale du pays, soit 56,91 millions d'hectares, mais leurs droits ne sont reconnus que sur 3,33 pour cent de cette superficie. Le gouvernement kenyan travaille actuellement à la mise en œuvre de la loi de 2016 sur les terres communautaires (CLA), mais d'importants intérêts politiques s'opposent à son application. La loi contient des dispositions permettant aux communautés de demander l'adjudication et l'enregistrement de leurs propriétés.

Plateforme de la société civile, Community Land Action Now! (CLAN) collabore avec le gouvernement, le secteur privé et les donateurs pour une mise en œuvre rapide et équitable de la CLA afin de garantir la sécurité de la tenure foncière des communautés. En septembre 2021, avec le soutien de la coalition, plus de 50 communautés ont soumis des revendications vis-à-vis d'injustices foncières historiques portant sur plus de 6 millions d'hectares à la Commission foncière nationale.

Opportunités et priorités

Des règlementations pour la mise en œuvre de la CLA de 2016 ont été adoptées, et un groupe de travail gouvernemental, créé pour orienter les actions du gouvernement sur la mise en œuvre des décisions de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples sur le cas des communautés Ogiek, a soumis son rapport au gouvernement. La Commission foncière nationale a reçu plusieurs plaintes relatives à des injustices foncières historiques soumises par des communautés dans tout le pays avant septembre 2021. Ces démarches offrent des opportunités pour la mise en œuvre des droits fonciers communautaires. La plateforme CLAN continue à soutenir les communautés dans leurs demandes d'enregistrement de leurs terres coutumières, notamment par la collecte de données et la documentation des injustices historiques. CLAN est aussi stratégiquement positionnée pour bénéficier d'un soutien novateur de la part du Tenure Facility afin de mettre en œuvre la CLA et d'offrir des possibilités de développement national. Avec les élections présidentielles qui approchent, 2022 sera compliquée au Kenya, car la terre y est une question extrêmement sensible sur le plan politique. Les opportunités et priorités suivantes seront essentielles pour 2022 :

- Renforcer la coordination et les capacités de CLAN ;
- Soutenir les communautés dans la démarcation et l'enregistrement de leurs terres coutumières, et dans le renforcement de leurs moyens de subsistance ;
- Renforcer les capacités des communautés sur la façon de collaborer avec des investisseurs potentiels intéressés par les terres communautaires ;
- Consolider les revendications sur les injustices foncières historiques et les partager efficacement auprès des médias et du gouvernement ;
- Intégrer les droits fonciers des femmes et leur participation de manière plus explicite, en particulier concernant la propriété.

Stratégie

- 1. Analyse et organisation de rassemblements :** Exploiter les données et le pouvoir de la coalition afin d'influencer la coopération des communautés avec le gouvernement, le secteur privé et les donateurs pour la mise en œuvre de la CLA.
- 2. Organisation de rassemblements :** Faciliter les dialogues multi-acteurs et les ateliers de renforcement des capacités ainsi que les réunions de sensibilisation autour des processus de mise en œuvre de la CLA et des droits des communautés.
- 3. Renforcement des capacités :** Renforcer la CLAN, et continuer de soutenir son élaboration et la soumission d'une proposition solide au Tenure Facility pour la mise en œuvre de la CLA de 2016, et pour soutenir les moyens de subsistance des communautés.

MADAGASCAR

État des lieux

Les PA et les CL revendiquent la propriété de 64,79 pour cent des forêts de Madagascar, un pays qui s'étend sur 58,18 millions d'hectares. Les droits des communautés ne sont pas reconnus sur leurs terres traditionnelles. Heureusement, avec le processus de réforme foncière en cours, le document de politique malgache de 2015 a inclus des dispositions spécifiques reconnaissant les droits fonciers des communautés. En 2019, le gouvernement a confirmé sa volonté de mettre en œuvre cette politique, il a initié un dialogue national en août 2019 qui a débouché sur une feuille de route pour fournir les dispositions légales spécifiques établies lors de la tentative de réforme de 2015. Le dialogue a été suivi par des consultations provinciales en cours afin de recueillir les contributions publiques nécessaires à la rédaction des textes juridiques.

Alors que l'espace civique à Madagascar s'est rétréci au cours des deux dernières années dans le domaine de la réforme foncière, de nouveaux dialogues multipartites peuvent ouvrir des opportunités de plaidoyer. Lors des trois prochaines années, la coalition investira dans la sécurisation des droits communautaires via le projet « Renforcement des droits fonciers communautaires par la création de coalitions, la réforme de la tenure et la recherche pour une gestion des forêts améliorée et un renforcement des moyens de subsistance des communautés à Madagascar », financé par la GIZ. Le projet vise à garantir les droits fonciers communautaires, en particulier concernant les femmes, en facilitant la création de coalitions, en aidant à la recherche prioritaire sur les terres coutumières, en contribuant à l'élaboration de textes juridiques sur les droits fonciers communautaires et en plaidant pour l'adoption d'une disposition relative aux droits fonciers communautaires dans le cadre de la réforme foncière.

Opportunités et priorités

La mise en œuvre de la feuille de route pour l'élaboration du cadre juridique traitant du statut spécifique des terres communautaires et le processus de consultation nationale sont des opportunités stratégiques afin de faire avancer les droits des communautés à Madagascar. Pour la première fois, Madagascar disposerait d'un cadre légal pour les droits fonciers communautaires. La mise en œuvre de nouvelles stratégies pour soutenir les droits des communautés et le développement durable est aussi importante. Avec le soutien de la GIZ, la coalition est stratégiquement positionnée pour peser sur les réformes en faveur des communautés locales et des femmes au sein de ces communautés. Les opportunités suivantes seront essentielles pour 2022 :

- Plaidoyer pour l'incorporation des droits des PA et des CL dans les textes juridiques ;
- Organiser des débats au niveau national pour débattre des textes juridiques et sensibiliser sur ceux-ci ;
- Organiser des dialogues régionaux/provinciaux sur les textes juridiques afin de collecter et de partager des informations pour le niveau national ;
- Mener des études sur les droits fonciers coutumiers et les pratiques afin d'informer les processus de réforme foncière ;

- Organiser le partage des connaissances et les activités sur la justice de genre
- Concevoir et piloter des projets pilotes de moyens de subsistance des femmes basés sur les terres communautaires.

Stratégie

1. **Analyse** : Exploiter les données pour influencer le gouvernement et les donateurs afin de garantir l'avancement du processus de réforme foncière ainsi que la participation informée des communautés. (b) Utiliser les informations collectées sur les systèmes de tenure traditionnelle existants pour une analyse visant à informer la rédaction de textes juridiques sur le statut spécifique des terres communautaires.
2. **Organisation de rassemblements** : Faciliter les dialogues multipartites sur la mise en œuvre de la feuille de route sur les droits communautaires et sur la rédaction de textes juridiques sur le statut spécifique des terres communautaires.

TOGO

État des lieux

En 2018, le Togo a adopté un nouveau Code foncier et domanial qui reconnaît les droits fonciers coutumiers et fait de la coutume une source du droit. La politique foncière du pays prodigue les mesures nécessaires et les mécanismes favorables pour permettre l'accès à la terre des personnes pauvres et vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, et pour sécuriser les terres des communautés locales. Les efforts en cours du Togo dans la mise en œuvre de ce code ainsi que son importance dans l'élaboration d'un projet de loi sur les terres agricoles (qui répond aux enjeux contemporains de sécurisation des terres pour les communautés locales), peuvent peser sur les réformes foncières dans la sous-région. Sous l'impulsion de RRI, une proposition de projet est en cours de discussion pour intensifier la mise en œuvre du Code foncier et domanial 2018 et la sécurisation des terres communautaires avec le soutien du Tenure Facility.

Opportunités et priorités

Le processus d'élaboration d'un cadastre polyvalent, incluant une cartographie participative et un système d'information foncière dans la mise en œuvre du Code foncier et domanial 2018 représente une opportunité stratégique pour faire progresser les droits communautaires au Togo. De plus, le renforcement des capacités des acteurs locaux, en particulier des chefs traditionnels, à jouer leur rôle dans la sécurisation des droits communautaires, et la mise en œuvre de stratégies visant à soutenir les entreprises locales et à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural, renforceront les droits et contribueront au développement durable. En outre, l'ADHD (Autopromotion rurale pour un développement durable), un collaborateur de RRI, est stratégiquement positionnée pour bénéficier d'un soutien important du Tenure Facility afin de mettre en œuvre le Code foncier et domanial de 2018 et des opportunités de développement à l'échelle nationale.

Les opportunités et priorités suivantes seront essentielles pour 2022 :

- Renforcer les capacités des chefs traditionnels pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le soutien à la mise en œuvre des droits fonciers communautaires, conformément au Code foncier et domanial de 2018 ;
- Poursuivre la collaboration directe avec le gouvernement pour peser sur le processus d'élaboration du cadastre polyvalent, en sécurisant les terres communautaires
- Soutenir les stratégies de renforcement des moyens de subsistance des communautés, en ciblant particulièrement les femmes pour faire progresser leurs droits et contribuer au développement durable.

Stratégies

- 1. Analyse et organisation de rassemblements :** Tirer parti des données et du pouvoir d'influence de la coalition sur la collaboration des communautés avec le gouvernement, les investisseurs privés et les donateurs pour l'élaboration du cadastre polyvalent et la mise en œuvre du code foncier et domanial 2018.
- 2. Organisation de rassemblements :** Faciliter les dialogues multipartites dans la mise en œuvre de la feuille de route sur les droits communautaires et dans la rédaction de textes juridiques sur le statut spécifique des terres communautaires. Faciliter les dialogues multipartites et les ateliers de renforcement des capacités ainsi que les réunions de sensibilisation autour des processus de mise en œuvre du Code foncier et domanial 2018 et des droits communautaires, en ciblant les chefs traditionnels.
- 3. Renforcement des capacités :** Soutenir l'élaboration et la soumission d'une proposition solide par l'ADHD pour rechercher des financements supplémentaires pour la mise en œuvre du Code foncier et domanial 2018.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : Absence de mise en œuvre des réformes foncières pour diverses raisons, notamment à cause de la capacité financière limitée de l'Autorité foncière au Liberia ou du manque de volonté politique au Kenya à l'approche des élections.

Stratégies d'atténuation : Mobilisation des acteurs et maintien d'une collaboration constructive avec le gouvernement.

Risque 2 : Manque de capacités financières et techniques des OSC, des communautés et des gouvernements locaux pour influencer et/ou mettre en œuvre les processus de réforme. Au Kenya, par exemple, la plupart des fonctionnaires des comtés et des communautés ne sont pas au courant de l'adoption de la loi sur les terres communautaires et ne sont pas formés au processus d'enregistrement foncier, ce qui retarde l'enregistrement des terres communautaires.

Stratégies d'atténuation : Ateliers de sensibilisation aux droits fonciers communautaires, du niveau local au niveau national, avec toutes les parties prenantes.

Risque 3 : Augmentation de la répression gouvernementale, réduction des espaces civiques, démantèlement des droits et criminalisation des défenseurs des droits fonciers (comme à Madagascar) ; tensions politiques à l'approche des élections (dans le cas du Kenya).

Stratégies d'atténuation : Soutenir le renforcement des capacités du niveau local au niveau national et la mobilisation des acteurs pour les contestations juridiques et la protection des défenseurs des droits fonciers.

Risque 4 : Augmentation des cas d'exposition au Covid-19. L'apparition du variant Omicron en Afrique du Sud et d'autres pays pourrait annoncer une nouvelle épidémie sur le continent.

Stratégies d'atténuation : Respect de la distanciation sociale et des mesures adéquates pour limiter l'exposition au virus. Garantir un accès numérique à l'information par le biais d'outils virtuels de partage des connaissances. ■

Asie

État des lieux régional

L'Asie compte le plus grand nombre de peuples autochtones (PA) et de communautés locales au monde, mais la reconnaissance des droits fonciers communautaires et coutumiers y est à la traîne par rapport au reste du globe. L'étude de RRI sur l'estimation de la superficie (2020) montre qu'en Asie du Sud et du Sud-Est, à peine 6 pour cent des terres revendiquées de manière coutumière par les PA et les communautés locales sont officiellement reconnues. En utilisant le cadre Path to Scale and Transformation (Voie vers l'amplification et la transformation), RRI estime que l'absence de reconnaissance des droits fonciers et forestiers en Asie du Sud et du Sud-Est concerne au moins 142 millions d'hectares.

Alors qu'un investissement accru dans la gouvernance autochtone, les organisations communautaires et la société civile est nécessaire dans toute la région, les perspectives de reconnaissance des droits varient selon les pays. L'étude de RRI Cadre de travail sur les opportunités a révélé que trois pays – l'Inde, l'Indonésie et le Népal – disposent de cadres juridiques appropriés et d'un intérêt politique pour entreprendre, au niveau national, des réformes de la tenure forestière et foncière en faveur des droits collectifs impulsées par les gouvernements. De telles réformes permettraient, potentiellement, de reconnaître au moins 100 millions d'hectares de forêts, de biens communs non forestiers et de terres coutumières, via des investissements substantiels de la part des gouvernements et des donateurs. Dans d'autres pays, comme la Birmanie, la Thaïlande et le Cambodge, des investissements modestes (y compris des projets pilotes) peuvent encourager les luttes et les réformes en cours, et permettre de reconnaître environ 30 millions d'hectares.

En Asie, les gouvernements promeuvent des projets exigeant beaucoup de terres ainsi que des modèles de conservation qui excluent les communautés autochtones et locales, notamment dans le cadre de la relance économique post-COVID. Land Conflict Watch (Inde), TanahKita (Indonésie) et Konsorsium Pembaruan Agraria (KPA) ont recensé plus de 3,500 conflits liés à la terre, affectant environ 15 millions d'hectares et plus de 200 milliards de dollars d'investissements. En 2021, 19 organisations ont collaboré avec RRI pour rédiger une étude sur l'urgence de la conservation basée sur les droits en Asie. Ce rapport s'appuie sur une estimation faite par RRI en 2020, selon laquelle plus de 800 millions de personnes en Asie habitent au sein de paysages qui doivent être préservés pour protéger efficacement la biodiversité.

Par ailleurs, la montée de l'autoritarisme dans des démocraties comme l'Inde, les Philippines, le Cambodge, l'Indonésie et la Thaïlande constitue une menace supplémentaire pour les droits fonciers et l'accès à la terre des communautés, alors que les espaces démocratiques de protestation et de mobilisation se réduisent. En l'absence d'avancées majeures pour sécuriser la tenure collective en Asie, les tendances actuelles indiquent que les dépossessions, les déplacements de population, les conflits, la criminalisation et la violence à grande échelle vont se poursuivre, en particulier envers les femmes et les jeunes. Dans les démocraties de la région, des mouvements sociaux émanant d'organisations autochtones et de communautés locales dynamiques, ainsi que de leurs alliés issus

des organisations de la société civile, ont été les principaux moteurs des réformes portant sur les terres et les forêts collectives. L'attention croissante accordée aux droits des autochtones et des communautés, en tant que priorités pour le développement, le climat et la conservation au niveau mondial, pourrait potentiellement démultiplier les forces des luttes nationales dans la région.

RRI peut faciliter les efforts régionaux en faveur des droits fonciers collectifs aux côtés des organisations communautaires locales, des organisations de la société civile et des défenseurs des droits des peuples autochtones et des communautés locales auprès des gouvernements, des médias et du secteur privé : (1) en soutenant les capacités et la volonté politique d'accroître la reconnaissance et la gouvernance des droits fonciers et territoriaux collectifs dans différents pays ; (2) en tirant parti des discours sur le changement climatique, la conservation et le développement durable basés sur les droits ; (3) en faisant face aux menaces juridiques et physiques croissantes ; et (4) en renforçant et en mettant en réseau les capacités organisationnelles dans la région.

En 2022, dans le cas de l'Asie, RRI poursuivra son engagement prioritaire auprès de l'Inde, de l'Indonésie et du Népal, tout en répondant aux opportunités et menaces émergentes dans la région par le biais de son Mécanisme de réponse stratégique (MRS), des initiatives du Groupe Interlaken et du travail mené par les membres de la coalition. RRI renforcera également la coopération régionale, les échanges et l'apprentissage entre les pays, en mettant l'accent sur les stratégies de plaidoyer fondées sur des faits, la justice de genre et le leadership intergénérationnel. En parallèle, RRI définira également des opportunités et tentera d'impliquer davantage de donateurs, d'organisations de développement et de gouvernements dans la région, afin d'augmenter les investissements en faveur de la reconnaissance des droits.

Stratégies au niveau régional

Les stratégies suivantes sont axées sur la collaboration stratégique, les échanges, l'apprentissage et le renforcement des capacités au niveau régional :

- 1. Développer le cadre Path to Scale pour la région, grâce à l'analyse, l'organisation de rassemblements et la cartographie des opportunités et des réseaux d'acteurs :** La superficie potentielle des terres revendiquées par les PA et les communautés locales dans les pays clés de la région sera synthétisée avec les données du Cadre de travail sur les opportunités, afin de développer un cadre Path to Scale préliminaire pour ces pays. Cela impliquera de consulter les membres de la coalition, de cartographier les acteurs et processus clés et de développer des feuilles de route préliminaires.
- 2. Promouvoir le cadre Path to Scale auprès des gouvernements et des acteurs clés de la région :** Le cadre Path to Scale développé pour la région et les pays sera mis à profit avec les organisations de la société civile, les mouvements sociaux, les donateurs, les organismes de développement et les gouvernements pour intensifier la reconnaissance des droits et la transformation basée sur les droits.
- 3. Remédier aux conflits, à la criminalisation et à la violence contre les PA et les communautés locales :** RRI organisera des échanges de connaissances sur les initiatives existantes à l'échelle régionale et interrégionale ; elle incitera également les institutions de

développement à faire de ces questions une priorité. RRI s'efforcera d'aider les institutions juridiques, de la société civile, du développement et du secteur privé à traiter les abus présumés et à éviter les conflits (promotion des normes, suivi communautaire) ; et intensifiera le renforcement des capacités pour garantir la sécurité des défenseurs des droits.

4. **Conservation et restauration basées sur les droits** : L'argument selon lequel les droits des communautés sont essentiels à une conservation efficace et à l'atténuation du changement climatique sera mis en avant en utilisant les analyses de RRI aux niveaux national/mondial, l'expertise de la coalition et le plaidoyer. La restauration et la conservation des paysages forestiers basées sur les droits seront associées aux moyens de subsistance et à la reprise économique post-Covid, afin d'obtenir le soutien des gouvernements, des organisations de conservation, des donateurs et du grand public pour la reconnaissance des droits.
5. **Justice de genre** : RRI facilitera à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'apprentissage, d'échange et de partage sur les questions de genre et de droits. L'expérience et l'apprentissage au niveau national influenceront les arguments en faveur des droits collectifs des femmes aux niveaux régional et mondial. RRI soutiendra aussi l'engagement régional et transrégional des femmes pour faire avancer les positions communes dans les forums mondiaux.
6. **La jeunesse** : Les jeunes leaders autochtones et communautaires régionaux seront soutenus et leurs voix seront amplifiées pour faire progresser le leadership intergénérationnel et la résilience de la communauté.

INDONÉSIE

État des lieux

L'Indonésie reste l'un des pays les plus inéquitables au monde au niveau foncier, comme en témoigne la longue histoire d'appropriation des terres et forêts coutumières par l'État et les grandes entreprises privées. La lutte menée par les organisations autochtones, communautaires et paysannes pour les droits sur les terres et les territoires a modelé la politique de l'Indonésie. Le cadre juridique indonésien et les décisions judiciaires antérieures ont lentement évolué pour offrir aux détenteurs de droits les moyens de faire valoir leurs droits sur les ressources naturelles, les terres et les forêts. Néanmoins, les progrès sont lents, les inégalités et l'accaparement des terres restent élevés, et le gouvernement n'a pas tenu ses promesses en matière de réforme agraire, de programme de foresterie sociale et de reconnaissance des forêts coutumières. En 2020, les conflits fonciers en Indonésie ont entraîné la criminalisation de 134 personnes (dont deux femmes), provoqué 19 cas de violence (dont quatre femmes) et causé 11 décès.

En juin 2019, le ministère de l'Environnement et des Forêts s'est fixé comme objectif national de reconnaître 6,53 millions d'hectares de forêts adat (autochtones) ; mais jusqu'à présent, seuls 59,442 millions d'hectares ont été rendus aux communautés adat. 12,4 millions d'hectares ont été enregistrés auprès de l'Agence d'enregistrement des territoires autochtones (BRWA), grâce à la cartographie participative. Sur ce total, les autorités locales ont reconnu 2,4 millions d'hectares (près de 20 pour cent), et un décret local est attendu afin que 6,9 millions d'hectares (57 pour cent) soient reconnus au niveau infranational. Le ministère a également enregistré environ un million d'hectares

sur une carte indicative, mais ces terres attendent encore d'être reconnues. L'objectif national total est de 2,25 millions d'hectares. Plus de deux millions d'hectares de terres ont été placés sous un régime de foresterie sociale, par le biais de quatre programmes qui se limitent à des droits d'usage sur une période donnée.

Il s'agit d'un faible progrès par rapport à la promesse électorale faite en 2019 de reconnaître 12,7 millions d'hectares en cinq ans. De même, la redistribution promise de 4,5 millions d'hectares de terres dans le cadre de la réforme agraire n'a guère progressé. À l'heure actuelle, le ministère des Affaires agraires dit avoir redistribué 1,2 million d'hectares. Il est essentiel que les terres jugées prioritaires par les communautés soient traitées dans le cadre de la réforme agraire, afin de résoudre les vieux conflits fonciers. Selon le Consortium pour la réforme agraire, seuls 2,942 hectares ont été redistribués par le gouvernement, sur les 654,854 hectares classés prioritaires par les communautés.

En 2020, en l'absence de consultation et de participation citoyenne, l'Indonésie a adopté la **loi Omnibus sur la création d'emplois** en pleine pandémie de COVID-19. Cette loi a eu pour effet de supprimer les mesures, déjà limitées, protégeant la tenure collective et d'accorder de nouveaux privilèges aux entreprises de plantation et aux industries extractives. La **loi Omnibus** dérègle l'exploitation minière, réduit les sanctions s'appliquant aux infractions environnementales, supprime l'obligation de soumettre une analyse d'impact environnemental et crée des conditions propices à la corruption. Elle légalise aussi l'empiètement des plantations de palmiers à huile sur les zones forestières, et mine la participation des peuples autochtones et des communautés locales aux consultations sur les investissements ayant un impact sur leurs terres et territoires. Enfin, elle affaiblit l'autorité du parlement dans les processus décisionnels portant sur les forêts et les ressources naturelles.

Pendant ce temps, un règlement présidentiel (Perpres) n° 66 de 2020 sur **l'acquisition de terres pour les projets de développement d'intérêt public** a réintroduit les dispositions d'un projet de loi foncière controversé sur une banque foncière. Ces dispositions menacent d'accélérer considérablement l'accaparement des terres dans les territoires des peuples autochtones et des communautés locales, et de mettre en danger de vastes étendues de paysages forestiers intacts et de terres coutumières.

La superficie forestière de l'Indonésie placée sous l'autorité du ministère de l'Environnement et des Forêts couvre environ 125,9 millions d'hectares, soit 63,7 pour cent de la superficie du pays. Un tiers de la superficie terrestre est placé sous l'autorité du ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire/Agence foncière nationale (ATR/BPN), tandis que les aires marines relèvent de l'autorité du ministère des Affaires maritimes et de la Pêche (KKP). Une loi protégeant les droits des peuples autochtones est indispensable pour surmonter cette approche sectorielle de la gouvernance des peuples autochtones ; pourtant, cela fait presque 10 ans que le **projet de loi sur la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones** est en attente.

Opportunités et priorités

Il y a peu de chances que le président Jokowi remédie aux promesses non tenues en matière de reconnaissance des droits au cours de son deuxième mandat (2019-2024). Son gouvernement donne la priorité à l'attraction des investissements, notamment à cause de la récession post-COVID. Des projets stratégiques, tels que le Food Estate, exacerbent les violations des droits humains et attisent les conflits. Dans ce contexte, il est essentiel de coopérer avec le puissant secteur des entreprises, et de faire pression pour qu'elles respectent les droits humains fondamentaux et les droits de tenure ; de collaborer avec le gouvernement pour accélérer la reconnaissance des droits ; et de reconstruire le pouvoir depuis la base en donnant aux communautés les moyens de faire progresser la reconnaissance de leurs territoires et la redistribution des terres communautaires.

L'arrêt historique MK35 de la Cour constitutionnelle et la mise en œuvre du programme de réforme agraire constituent les principales opportunités pour faire progresser l'agenda de la tenure foncière et forestière en Indonésie. Le défi consiste à surmonter l'opposition des intérêts particuliers, à susciter une volonté politique et à renforcer les capacités afin d'accroître la reconnaissance des droits, tout en luttant contre les lois, les politiques, les conflits et la criminalisation qui pèsent sur les droits des peuples autochtones et des communautés. L'opposition à la loi Omnibus rassemble les mouvements de PA, de paysans, d'étudiants et de travailleurs, ce qui donne un élan décisif à la mobilisation en faveur de l'agenda sur la tenure.

La Coalition for Tenure Justice en Indonésie offre un espace essentiel pour les discussions stratégiques et la coordination entre les organisations travaillant sur différents agendas politiques liés à la tenure et confrontées à des défis similaires. Les organisations membres ont confirmé sa valeur en tant que centre de partage des connaissances et de renforcement des capacités.

Selon RRI, les opportunités clés en Indonésie en 2022 sont les suivantes : (1) l'émergence d'espaces et d'intérêt pour le suivi communautaire des pratiques des entreprises ; (2) des preuves de plus en plus nombreuses démontrant que la reconnaissance des droits fonciers est essentielle pour assurer la résilience des communautés face aux pandémies, garantir leur souveraineté alimentaire, atténuer le changement climatique et respecter les engagements du gouvernement en matière de développement inclusif et de conservation ; (3) les réglementations locales progressistes ; et (4) la coopération avec les femmes et les jeunes pour faire progresser la reconnaissance de leurs droits sur les terres et les territoires.

Stratégies

Les stratégies suivantes répondent aux opportunités et aux priorités identifiées ci-dessus dans le cas de l'Indonésie :

1. **Convoquer** : Soutenir la Coalition for Tenure Justice en tant que réseau efficace de la société civile pour faire avancer l'agenda des droits de tenure sur les terres, les forêts et les zones côtières/maritimes.
2. **Plaidoyer fondé sur les faits en faveur de la conservation basée sur les droits et de modèles économiques fondés sur les droits des communautés** : Par le biais de projets

pilotes et d'analyses, générer des preuves et engager un dialogue avec les agences gouvernementales, les donateurs et les opérateurs du secteur privé sur trois thèmes interconnectés : (a) les modèles alternatifs de développement durable basés sur les droits par le biais de l'entreprise communautaire ; (b) une conservation efficace basée sur les droits ; et (c) la souveraineté alimentaire.

3. **Autonomisation des jeunes et des femmes** : Soutenir les initiatives communautaires pour l'inclusion des femmes et de la jeunesse, y compris la cartographie, les campagnes de sensibilisation juridique, les entreprises communautaires et les initiatives pour la souveraineté alimentaire.
4. **Protéger les défenseurs des droits fonciers** : Faciliter les mécanismes de soutien aux victimes de criminalisation et de violence, et utiliser ces cas pour mobiliser l'opinion publique par le biais de campagnes plus larges contre la criminalisation.
5. **Mettre la coopération locale et mondiale en contact avec le secteur des entreprises (notamment le Groupe Interlaken), par le biais d'un suivi communautaire** : Faciliter les mécanismes qui canalisent les informations fiables recueillies par les communautés sur les pratiques des entreprises. Convenir de stratégies et d'espaces pour collaborer avec les communautés, afin de remédier aux conflits et aux abus (y compris les contentieux).

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : Augmentation de la criminalisation et de la violence envers les leaders autochtones et communautaires qui défendent leurs terres et territoires.

Stratégies d'atténuation : Soutenir un fonds de lutte contre la criminalisation, appuyer le collectif d'avocats de paysans/peuples autochtones et renforcer la Coalition for Tenure Justice.

Risque 2 : Fermeture des espaces accordés à la société civile, et augmentation de la répression accrue liée à la mise en œuvre de lois néfastes (loi Omnibus) et de projets stratégiques (Food Estate, infrastructures, mines, plantation de palmiers à huile).

Stratégies d'atténuation : Fournir des preuves analytiques sur les risques que font peser les activités préjudiciables des entreprises et les intérêts particuliers, afin d'encourager une plus large mobilisation.

INDE

État des lieux

En 2020, RRI a estimé qu'au moins 62,5 millions d'hectares de terres et de forêts en Inde étaient habités par des PA et des communautés locales. RRI a estimé qu'à peine 5 pour cent de ces terres et territoires avaient été officiellement reconnus. Le cadre juridique fourni par la loi indienne sur les droits forestiers (FRA) a permis de reconnaître des droits collectifs sur 40 millions d'hectares de terres forestières, ce qui profiterait à près de 170 millions de détenteurs de droits. Plusieurs autres lois s'appliquent aux terres non forestières, mais elles n'offrent pas ou peu de possibilités de

reconnaissance effective et d'exercice des droits par les communautés. Dans le nord-est de l'Inde, plusieurs États offrent aux communautés autochtones un meilleur contrôle collectif des territoires et des terres collectives.

Le ministère des Affaires tribales (MOTA) est le principal responsable de la mise en œuvre de la FRA. Cependant, la mise en œuvre de cette loi continue d'être du ressort des États, et beaucoup d'entre eux ont montré peu d'empressement à l'appliquer. Dans l'État du Maharashtra, les dispositions relatives aux CFR (droits forestiers communautaires) ont été mises en œuvre avec succès. Parmi les autres États ayant partiellement reconnu les CFR, on peut citer l'Odisha, le Gujarat, le Chhattisgarh, le Jharkhand et le Kerala. À partir de 2020, le MOTA a montré un intérêt croissant pour la mise en œuvre de la loi, mais le soutien institutionnel n'est pas suffisant ; aussi, les importantes dispositions de la FRA relatives aux droits collectifs semblent devoir rester lettre morte. La mise en œuvre de la FRA se heurte à une forte opposition de la part de la bureaucratie forestière, et les récentes propositions de modification de la politique de conservation montrent une érosion des garanties en matière d'environnement et de droits humains en faveur des investissements du secteur privé.

Depuis plus d'une décennie, un groupe diversifié d'organisations de la société civile et d'organisations communautaires réunissant des populations tribales et forestières fait pression pour la mise en œuvre de la loi. RRI a largement contribué à ces processus en apportant son soutien au plaidoyer politique fondé sur les faits ainsi qu'à la défense juridique de la loi. RRI a publié sa première analyse du potentiel de la FRA en 2015, en s'appuyant sur des données gouvernementales. Elle a estimé que 40 millions d'hectares de terres forestières à travers l'Inde pouvaient être reconnus comme des ressources forestières communautaires. RRI continue à soutenir l'analyse, le plaidoyer et les interventions juridiques pour faire progresser la mise en œuvre des droits communautaires dans le cadre de la FRA, tout en travaillant en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et les gouvernements des États. Les projets pilotes soutenus par RRI ont maintenant été étendus à un projet du Tenure Facility pour la reconnaissance des droits sur plus d'un million d'hectares de forêts. RRI et ses collaborateurs cherchent à profiter des espaces émergents pour promouvoir l'agenda des droits forestiers et écarter les principales menaces pesant sur ces derniers. En 2020 et 2021, RRI a également soutenu une étude analysant les implications du COVID-19 sur les droits forestiers. Cette étude a montré que les communautés jouissant de droits garantis sur les forêts ont été plus résilientes face aux chocs économiques et sociaux causés par la pandémie.

Opportunités et priorités

La FRA est le principal véhicule en Inde pour augmenter les droits forestiers collectifs, offrant un moyen clair et concret pour reconnaître les droits sur 40 millions d'hectares de terres forestières. Afin de générer une volonté politique pour la mise en œuvre de la FRA, d'ouvrir des espaces pour son plaidoyer et de la protéger des contestations juridiques, RRI tirera parti des opportunités suivantes :

- Des réponses favorables de la part des gouvernements aux niveaux national et étatique pour renforcer la reconnaissance des droits forestiers, notamment en réponse au discours mondial

sur la conservation fondée sur les droits, l'atténuation du changement climatique et le développement durable ;

- Dynamique générée autour de la résilience des communautés pendant la pandémie de COVID-19 dans le contexte de la reconnaissance de la tenure et des moyens de subsistance basés sur les droits ;
- Accroître la réactivité des alliés au sein des groupes de conservation, des groupes de lutte contre le changement climatique et d'autres groupes environnementaux, notamment en ce qui concerne la restauration fondée sur les droits et les moyens de subsistance basés sur la forêt ;
- Situation politique dynamique au niveau national et étatique, en particulier dans les zones présentant le plus grand potentiel de reconnaissance des droits forestiers.

Stratégies

1. **Analyse et plaidoyer pour générer un soutien politique** : Convaincre les décideurs politiques des avantages de la FRA, en se concentrant sur les moyens de subsistance, la relance post COVID-19, l'atténuation du changement climatique, la justice de genre et la conservation.
2. **Analyse et plaidoyer face aux menaces pesant sur les droits** : Analyser les changements politiques et juridiques touchant les droits des communautés et fournir des données aux organisations de la société civile et aux gouvernements.
3. **Soutien juridique** : Soutenir la défense juridique de la FRA, notamment en renforçant les capacités et en établissant des liens entre les avocats et les organisations de la société civile.
4. **Convoquer** : Faciliter les rassemblements de diverses parties prenantes portant sur l'importance de la reconnaissance des droits pour le développement, le climat, la restauration des paysages forestiers, la conservation, la paix, la justice de genre et l'atténuation des conflits.
5. **Renforcement des capacités** : Renforcer les capacités des principales parties prenantes (en particulier les femmes et les jeunes), des organisations de la société civile et des acteurs étatiques pour mettre en œuvre la FRA.
6. **Justice de genre** : Intégrer des approches sensibles au genre ainsi que des connaissances et des analyses tenant compte du genre dans le plaidoyer ; tirer parti des processus nationaux, régionaux et mondiaux.
7. **Augmenter le flux de ressources** : Faciliter le financement en faveur de la reconnaissance des droits collectifs de la part des donateurs et des gouvernements.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque : Lois et politiques contradictoires susceptibles d'affecter la mise en œuvre de la FRA et, plus largement, la société civile.

Stratégies d'atténuation : Créer un environnement politique favorable et soutenir la capacité des acteurs à mettre en œuvre la FRA et à renforcer la société civile.

NÉPAL

État des lieux

La superficie totale revendiquée par les PA et les communautés locales au Népal est estimée à 6,7 millions d'hectares, dont 2,2 millions d'hectares ont été reconnus comme forêts communautaires (RRI, 2020). Pourtant, malgré le succès de la foresterie communautaire, les droits ne sont pas entièrement garantis juridiquement et la capacité des communautés à utiliser librement les ressources à leur profit est trop réglementée. En outre, environ 3,3 millions d'hectares (22,6 pour cent de la superficie du Népal) sont des pâturages et des terres de parcours revendiqués par les PA et les communautés locales, principalement dans le Haut-Himalaya. Ces territoires ne sont pas encore reconnus et les cadres juridiques pour la reconnaissance des revendications territoriales des PA sur les terres forestières et les pâturages restent absents et font l'objet d'une faible mobilisation politique.

Une nouvelle loi nationale sur les forêts apporte une reconnaissance juridique supplémentaire, mais insuffisante, des droits forestiers communautaires. Plus de 20 pour cent du Népal a été déclaré zone de conservation, et une proposition visant à étendre celle-ci à dix nouvelles zones protégées a été déposée en 2021 par le nouveau gouvernement. Les militants issus des communautés ont remporté une victoire majeure en 2021 lorsque les directives de la foresterie scientifique du Népal ont été remplacées par des directives de foresterie durable.

Outre le gouvernement fédéral, la constitution de 2015 attribue un rôle majeur aux gouvernements provinciaux et locaux dans la gouvernance des forêts et des terres. Les gouvernements locaux peuvent ainsi promulguer des lois pouvant affranchir la foresterie communautaire du contrôle contraignant de la bureaucratie forestière, accorder aux communautés une plus grande autonomie et reconnaître les territoires des PA. Dans le même temps, de nombreux gouvernements locaux considèrent la foresterie communautaire comme une source potentielle de recettes fiscales et tentent de ravir aux communautés le contrôle des forêts. Au terme de l'année 2021, plus de 100 lois forestières locales ont été adoptées par quelque 753 gouvernements locaux. Les stratégies de plaidoyer au Népal doivent donc tenir compte de cette structure dynamique à trois niveaux.

Au Népal, les groupes de foresterie communautaire et les femmes qui les composent sont bien organisés sous l'égide de la FECOFUN (Fédération népalaise des utilisateurs des forêts communautaires), un partenaire de RRI. La Fédération népalaise des nationalités autochtones (NEFIN) est également un collaborateur national clé. Ces deux organisations ont collaboré plus étroitement en faveur du plaidoyer et de la mobilisation politique. RRI a également aidé FECOFUN et ses partenaires à obtenir un financement de la part de la Tenure Facility afin de reconnaître et enregistrer les droits en collaboration avec les gouvernements locaux.

Enfin, les communautés forestières du Népal ont été confrontées aux impacts dévastateurs de la pandémie de COVID-19 en 2020-2021. Avec le soutien de RRI, les organisations autochtones, communautaires et municipales ont uni leurs efforts pour mener une campagne de levée de fonds, intitulée *Together for Nepal*, et visant à promouvoir la santé des détenteurs de droits, accroître la

résilience des moyens de subsistance et encourager la réintégration des migrants et des femmes salariées dans l'économie post-COVID.

Opportunités et priorités

La nouvelle structure gouvernementale à trois niveaux du Népal offre l'opportunité de plaider en faveur de changements aux niveaux provincial et local. Ces changements garantiront un contrôle efficace des communautés sur les forêts grâce à la promulgation de lois, de réglementations et de politiques forestières favorables aux populations, avec FECOFUN, NEFIN, GFN, et CIPRED comme multiplicateurs de force. Les opportunités en 2022 comprennent :

1. Les gouvernements locaux, forts de leurs compétences en matière de la foresterie communautaire, peuvent s'imposer comme les garants de la sécurité des droits forestiers communautaires. Les élections des gouvernements locaux auront lieu en avril-mai 2022. Il est important que la foresterie communautaire soit reflétée dans les manifestes locaux, les engagements politiques des candidats et les assemblées locales.
2. La suppression des orientations pour une gestion scientifique des forêts est l'occasion de définir de nouvelles orientations sur la gestion durable qui mettent les moyens de subsistance et les entreprises communautaires au centre des préoccupations.
3. Il existe un mouvement en cours pour réformer les lois sur la conservation au niveau des gouvernements locaux, ce qui pourrait influencer les lois aux niveaux provincial et national.
4. Le leadership exceptionnel des femmes dans la foresterie communautaire au Népal est une occasion de soutenir une gouvernance forestière équitable entre les sexes.
5. De nouvelles possibilités sont en train d'émerger en faveur de la reconnaissance des territoires coutumiers des PA, notamment les terres de pâturages. Favoriser davantage les entreprises forestières communautaires, notamment en réglant les questions de fiscalité et d'imposition.
6. Des ressources mondiales et nationales sont redirigées pour répondre aux crises du changement climatique et du relèvement COVID-19 ; les droits fonciers sont étroitement liés à la résilience des communautés.

Stratégies

1. **Plaidoyer** pour assurer l'adoption et la mise en œuvre de lois, de politiques et de budgets en faveur des forêts communautaires aux niveaux national, provincial et local ; pour une gestion forestière durable dirigée par les communautés ; pour une conservation menée à bien par la communauté ; pour une reconnaissance des territoires des PA ; et pour des opportunités présentées aux niveaux national, provincial et local pendant l'année électorale.
2. **Fournir un soutien technique et consultatif pour la mise en œuvre de la deuxième phase** du projet du Tenure Facility, lequel vise à élargir la reconnaissance des droits forestiers communautaires grâce à la promulgation de lois et de règlements par les gouvernements locaux, et à soutenir les entreprises communautaires.

3. **Soutenir le développement économique** dirigé par les communautés par le biais d'entreprises forestières communautaires, par exemple en apportant un soutien marketing et en aidant à tirer profit des ressources budgétaires gouvernementales ; en particulier pour souligner l'importance des entreprises forestières communautaires dans le cadre du redressement économique post-COVID au niveau national, et pour renforcer la résilience locale.
4. **Renforcer les capacités en faveur d'un leadership communautaire inclusif** afin d'amplifier le leadership politique des femmes et des jeunes au sein des gouvernements, des organisations et des entreprises forestières communautaires.
5. **Mobiliser un soutien financier pour toutes les actions présentées ci-dessus.**

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : Les gouvernements provinciaux pourraient adopter des lois et des politiques provinciales qui réduisent les pouvoirs des gouvernements locaux et des groupes d'utilisateurs de la foresterie communautaires.

Stratégies d'atténuation : Soutenir la FECOFUN et ses organisations alliées dans le plaidoyer et la mobilisation pour empêcher l'adoption de telles lois et politiques.

Risque 2 : Les gouvernements locaux pourraient réduire les pouvoirs et l'autonomie des groupes forestiers communautaires, et considérer les forêts communautaires comme une source de revenus.

Stratégies d'atténuation : Un projet proposé par le Tenure Facility vise à soutenir les gouvernements locaux pour qu'ils adoptent des lois qui reconnaissent les droits et la cartographie de la foresterie communautaire dans 100 des 753 gouvernements locaux, créant ainsi de meilleures pratiques et des points de référence clairs. Ces mesures, ainsi que le plaidoyer politique, contribueront à atténuer ce risque grave. ■

Amérique latine

État des lieux régional

L'Amérique latine abrite une grande diversité de peuples autochtones et afro-descendants, ainsi que des communautés locales et des groupes de femmes. Ensemble, ils gèrent et exercent une gouvernance sur une superficie estimée à 571,1 millions d'hectares de terres et de territoires forestiers.² Cependant, les droits de ces communautés ne sont toujours pas reconnus sur au moins 137,5 Mha de leurs territoires revendiqués ; et 433,6 Mha de terres forestières reconnues subissent des pressions croissantes de la part des projets d'extraction, d'agro-business et de développement.

Au cours des quatre dernières décennies, les mouvements des peuples autochtones, des peuples afro-descendants, des communautés locales et des femmes de toute l'Amérique latine ont fait preuve d'un leadership remarquable pour obtenir la reconnaissance des droits de tenure collective. Les progrès réalisés par la région en termes de cadres juridiques offrent à ses pays une occasion exceptionnelle de renforcer la reconnaissance des revendications de longue date portant sur les droits de tenure collective. Cependant, les cadres juridiques pour la reconnaissance de la tenure collective ne sont souvent pas mis en œuvre car les gouvernements, la société civile et les organisations de terrain manquent de ressources financières, de capacités organisationnelles, de coordination institutionnelle solide ou d'intérêt politique pour mettre en œuvre les politiques et les lois sur la tenure. Le Cadre de travail sur les opportunités de RRI, une analyse mondiale de l'état de préparation des pays pour sécuriser les droits de tenure collective, démontre que la région possède le plus grand potentiel de mise en œuvre de la réforme de la tenure à travers la planète.

Une mise à jour du Cadre d'opportunité pour 2021 englobe tous les pays et territoires associés à l'Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC), qui représente les organisations de détenteurs de droits dans cinq régions forestières tropicales : le bassin amazonien (COICA), le Brésil (APIB), l'Indonésie (AMAN), la Mésoamérique (AMPB), et l'Afrique centrale (REPALEAC). L'étude a ajouté cinq nouveaux pays, l'Équateur, le Costa Rica, la Guyane française, le Honduras et le Panama, et a réévalué les opportunités dans les pays inclus dans le cadre 2020. Elle comprend également une mise à jour sur le Guatemala où des efforts infranationaux sont nécessaires pour que le gouvernement soit plus disposé à mettre en œuvre une réforme politique, et sur le Suriname, qui n'a pas adopté de législation pour garantir les droits de tenure des peuples autochtones et marrons, bien qu'une certaine volonté nationale se soit développée sous le nouveau gouvernement. Cette analyse fournit de nouvelles perspectives sur les conditions favorables nécessaires pour créer ou intensifier les efforts en Amérique latine visant à faire avancer les réformes politiques et les droits de tenure des communautés.

Plusieurs éléments affectent actuellement la région, notamment le Covid-19, les troubles politiques et l'augmentation des violations des droits humains, environnementaux et fonciers. [L'Amérique latine](#)

² L'étude de 2020 sur la superficie mondiale des terres de RRI mise à jour inclut douze pays latino-américains : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, le Guyana, le Mexique, le Pérou, le Suriname et le Venezuela.

[est la région la plus touchée au monde par la pandémie de Covid-19](#), qui affecte de manière disproportionnée les peuples autochtones, les peuples afro-descendants, les communautés locales et les femmes, révélant ainsi les inégalités chroniques et profondes qui règnent dans la région. Les droits territoriaux et l'autodétermination des communautés sont devenus plus importants que jamais pendant la pandémie. Les territoires communautaires sont devenus le meilleur « rempart » de protection, tandis que les organisations de détenteurs de droits ont rempli le rôle de l'État en transmettant les informations et en surveillant la propagation de la maladie dans leurs communautés. Cependant, l'avancée des activités illégales (exploitation minière, forestière, etc.) dans les territoires a rendu les communautés plus vulnérables à la propagation du virus, celle-ci étant également exacerbée par les retards dans l'administration des vaccins contre le Covid-19 dans la région.

Une détérioration des institutions démocratiques et de nouvelles formes d'autoritarisme ont fait leur réapparition dans des pays comme le Brésil et la Colombie. La réticence persistante du gouvernement Duque à mettre en œuvre l'accord de paix en Colombie fait courir au pays le risque de retomber dans un état de conflit interne, tout en devenant le pays le plus violent au monde pour les défenseurs des terres. En 2021, pendant plusieurs mois, la société civile et les peuples autochtones et afro-descendants sont descendus dans la rue pour protester contre des réformes politiques qui auraient accru les inégalités et aggravé le manque d'opportunités économiques pour rebondir après les confinements dus à la pandémie. La réponse violente du gouvernement Duque a fait que [des centaines de manifestants ont été blessés ou tués](#) par la brutalité policière. Malgré le manque d'engagement de Duque à faire avancer l'accord de paix, les donateurs et les institutions financières comme la NICFI, le Royaume-Uni, la SIDA, la Banque mondiale et la BID continuent d'investir dans la mise en œuvre de la réforme rurale de l'accord et dans le processus multi-cadastre pour la formalisation des droits de tenure foncière, sans impliquer les groupes ethniques, ni les consulter correctement. Les organisations autochtones et afro-descendantes entreprennent des actions juridiques et de plaidoyer pour réviser les plans de mise en œuvre du processus multi-cadastre.

Pendant ce temps, au Brésil, les politiques ultra-conservatrices de Jair Bolsonaro continuent d'exacerber la pression exercée par les intérêts économiques privés sur les territoires autochtones, ce qui entraîne des conflits ouverts et des désastres environnementaux. Le Pérou est entré en crise politique lors des élections présidentielles, retenant les résultats pendant plusieurs semaines avant d'annoncer le nouveau président, Pedro Castillo. La Bolivie a restauré un gouvernement démocratique après des troubles politiques et a élu Luis Arce, ramenant les socialistes au pouvoir après un interrègne de gouvernement de droite.

Étant donné que l'Amérique latine affiche le plus haut niveau de violations des droits de l'homme et de l'environnement au monde, les ONG régionales et nationales et les organisations de défense des droits développent constamment des systèmes de surveillance et de partage d'informations pour promouvoir la responsabilisation des gouvernements et du secteur privé. Par exemple, l'étude cartographique 2019-20 de RRI sur les conflits opposant les industries extractives et les projets d'infrastructure aux communautés sur la période 2017-2019 dans six pays (Brésil, Pérou, Colombie, Honduras, Guatemala et Mexique) a identifié 102 cas touchant 1 164 communautés et 295 individus qui ont subi des attaques ou une criminalisation directe, et de nombreuses violations qui ont affecté

plusieurs droits à la fois. L'étude régionale de RRI apporte une nouvelle perspective liée à l'effet multidimensionnel et multiplicateur des violations des droits de tenure communautaire.

En outre, dans toute la région, les communautés autochtones et afro-descendantes se sont rapidement mobilisées pour défendre leurs droits en utilisant le Mécanisme de réponse stratégique de RRI (MRS) qui aide les détenteurs de droits à empêcher le démantèlement de droits. Au Guatemala, la communauté autochtone Maya Q'eqchi' d'Agua Caliente s'efforce d'obtenir des changements majeurs dans les lois et politiques nationales afin de faire respecter la reconnaissance des droits de tenure des peuples autochtones en portant l'affaire devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) ; et au Pérou, l'Institut de défense juridique (IDL) travaille au respect de la première décision de justice sur les droits à une procédure régulière et à une indemnisation des communautés suite à la marée noire de 2014 qui a touché quatre territoires autochtones.

Opportunités et priorités

L'année 2022 offre une occasion unique de s'appuyer sur les onze années de travail de RRI pour faire progresser la reconnaissance des droits de tenure collective des peuples afro-descendants. L'Amérique latine compte une population de 200 millions d'Afro-descendants, et dans certains pays comme le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Nicaragua, le Honduras et le Guyana, ceux-ci ont obtenu d'être reconnus comme un peuple ethnique distinct avec des droits territoriaux dans des cadres juridiques internationaux et nationaux. Cependant, la mise en œuvre des politiques et de la législation sur les droits de tenure est inégale dans ces pays. Dans des pays comme la Bolivie, le Guatemala, le Panama, le Costa Rica, le Mexique, le Pérou, le Chili, le Paraguay, le Suriname et le Venezuela, les peuples afro-descendants ne disposent pas de la législation, de l'architecture institutionnelle et de la capacité organisationnelle nécessaires à la reconnaissance et à la formalisation de leurs terres communautaires détenues de manière coutumière.

Les stratégies régionales 2020 et 2021 de RRI avec les mouvements afro-descendants d'Amérique latine ont permis de définir une feuille de route régionale pour faire avancer la reconnaissance des droits collectifs dans différents pays. Pour mettre en œuvre cette feuille de route, le mouvement afro-descendant, en coordination avec RRI, réalise une évaluation du statut des droits territoriaux des Afro-descendants dans douze pays, (Paraguay, Bolivie, Chili, Pérou, Équateur, Colombie, Brésil, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Suriname). Les résultats de l'évaluation serviront de base à des actions collectives dans toute la région à partir de 2022. Pour permettre la mobilisation régionale sur la conception et la mise en œuvre de la recherche, les équipes Amérique latine et SAGE du RRG ont proposé des formations sur l'utilisation des méthodologies de RRI en matière de suivi de la tenure, d'analyse de genre et de Cadre de travail sur les opportunités.

Depuis 2018, les dirigeants des communautés locales de toute la région se sont mobilisés pour résoudre une lacune critique dans la définition de ce qui constitue une communauté locale. Cette lacune dans les critères de définition a empêché la reconnaissance des droits de tenure et de représentation de milliers de communautés locales à la CCNUCC et sur les plateformes des communautés locales et des peuples autochtones de la CDB. Dans le cadre de la stratégie régionale

de RRI, un groupe diversifié d'organisations de Méso-Amérique et d'Amérique du Sud a collaboré pour élaborer un ensemble de critères d'identification et d'auto-identification des communautés locales. La CCNUCC a approuvé ce processus et les prochaines étapes consisteront à étendre la construction du consensus avec d'autres communautés locales en Asie et en Afrique et à positionner la représentation des communautés locales lors de la plateforme de la CCNUCC.

Au cours des dernières années, les contributions des communautés autochtones, afro-descendantes et locales à la conservation sont de plus en plus reconnues au niveau mondial. De nouvelles recherches menées l'année dernière ont démontré une fois de plus que les territoires des autochtones, des afro-descendants et des communautés locales agissent comme des tampons face aux changements d'utilisation des terres et à la conversion des forêts, l'expansion des frontières, la déforestation et les incendies, et qu'ils sont plus performants que les zones protégées³. Ces résultats montrent clairement que développer des initiatives de conservation pour protéger les forêts et la biodiversité ne peut et ne doit pas se faire sans tenir compte des droits, des connaissances et du leadership des populations qui habitent actuellement les zones forestières et de grande biodiversité. La conservation basée sur les droits apparaît comme une alternative, mais la compréhension des conditions favorables à sa mise en œuvre est encore faible. RRI, avec le soutien de la fondation Moore, a réuni des experts en Colombie et au Pérou pour développer une analyse stratégique visant à évaluer les possibilités de renforcement de l'approche de la conservation basée sur les droits dans la partie amazonienne de ces pays. L'étude, actuellement en cours, examine les cadres juridiques existants soutenant la reconnaissance de la tenure et les régimes de conservation au Pérou et en Colombie et explore les perspectives basées sur les droits en dialoguant avec les acteurs locaux, notamment les peuples autochtones, les Afro-descendants, les représentants gouvernementaux et les ONG de défense de l'environnement et de la conservation.

Dans toute la région, les femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés s'efforcent d'obtenir une plus grande reconnaissance de leurs droits de tenure ainsi qu'une parité de représentation et une participation effective à la prise de décision à tous les niveaux. RRI a adopté une approche à multiples facettes pour faire progresser les droits de tenure des femmes et le renforcement des capacités en soutenant une plus grande articulation entre les mouvements de femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés afin de partager les enseignements tirés, de documenter leurs processus organisationnels et de s'accorder sur des agendas communs aux niveaux national et international, tels que la CDB et la CCNUCC. Cette stratégie facilite l'identification des mécanismes nécessaires, des conditions politiques et des cadres réglementaires pour faire progresser les droits fonciers des femmes.

Stratégies

En 2022, le programme Amérique latine renforcera son approche transrégionale en se concentrant sur la consolidation des synergies, la définition des domaines de collaboration et l'apprentissage par les pairs entre les détenteurs de droits et leurs alliés afin de saisir les opportunités de faire progresser

³ Dowson et al 2021 ; Walker et al 2020; FAO-FILAC 2021 ; PNAS 2020

les agendas des peuples autochtones, des communautés locales, des peuples afro-descendants et de droits de tenure des femmes dans toute la région. RRI utilisera également son Mécanisme de réponse stratégique (MRS) pour mobiliser les acteurs essentiels afin de faire progresser la reconnaissance et la protection de ces droits quand et où des opportunités se présentent. Le programme Amérique latine prévoit des projets passant par le MRS en Équateur, au Guatemala, en Bolivie, au Pérou, en Colombie et dans d'autres pays où RRI prévoit d'étendre ses actions. Le plan de travail pour 2022 aborde les stratégies suivantes pour l'action collective.

- 1. Renforcer l'articulation régionale des organisations afro-descendantes en s'appuyant sur des analyses existantes et nouvelles basées sur des faits sur le statut des droits des peuples afro-descendants, y compris des femmes, dans douze pays.** Pour ce faire, RRI produira et partagera l'analyse régionale de l'état de la reconnaissance des droits de tenure collective des communautés afro-descendantes en Amérique latine afin de faciliter le plaidoyer en faveur de la reconnaissance et de la protection de leurs droits territoriaux à différents niveaux. Afin d'étendre la capacité organisationnelle des organisations afro-descendantes, RRI organisera des discussions pour l'échanger des enseignements tirés des stratégies utilisées pour faire progresser la reconnaissance de leurs droits territoriaux. Les discussions aideront également ces organisations à établir un dialogue avec les gouvernements nationaux et les agences de coopération internationales.
- 2. Promouvoir le renforcement des droits de tenure sur les terres et les ressources des communautés locales dans les politiques et engagements nationaux et internationaux portant sur le changement climatique et la conservation.** Pour ce faire, RRI consolidera le processus d'élaboration des critères d'identification et d'auto-identification des communautés locales en Amérique latine et facilitera l'articulation avec les processus des communautés locales dans d'autres régions afin d'assurer leur participation et leur représentation au sein de la plateforme de la CCNUCC pour les communautés locales et les peuples autochtones.
- 3. Faire progresser les droits de tenure des femmes, leurs droits à la participation et à la parité de représentation à différents niveaux ; contribuer à renforcer le leadership des femmes et leur voix dans les divers espaces de prise de décision, en soulignant leur contribution aux économies locales et à la sécurité alimentaire, à la gouvernance territoriale, à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique et à la conservation.** RRI organisera des dialogues afin de créer une plus grande synergie entre les femmes autochtones, afro-descendantes et celles des communautés locales, afin de partager leurs connaissances et leurs enseignements tirés des processus organisationnels et de renforcer leur leadership par le biais d'approches intergénérationnelles et basées sur le genre. Ces discussions viseront à construire un agenda partagé pour défendre les droits de tenure des femmes, la protection et la reconnaissance de leurs connaissances ancestrales et leur rôle sur la souveraineté alimentaire et les économies locales, et promouvoir une représentation effective et la parité dans la participation aux espaces de prise de décision et aux opportunités de financement.
- 4. S'appuyer sur le travail régional de RRI au cours des deux dernières années pour prévenir le démantèlement des droits et la criminalisation.** RRI se concentrera sur

l'approfondissement de l'analyse et de la production de données sur les impacts différenciés de la violation des droits sur les femmes et les jeunes autochtones, afro-descendants et issus des communautés locales. RRI améliorera la connexion et le partage d'informations entre les organisations de terrain et les alliés, et consolidera et appliquera une méthodologie standardisée pour analyser les informations provenant de sources multiples. Cette phase de travail complètera l'approche de RRI sur l'effet multidimensionnel et multiplicateur de la violation des droits par les industries extractives, l'infrastructure et les activités illégales, montré dans la plateforme Story Maps. Cette stratégie élargira et renforcera le réseau d'organisations de RRI travaillant sur la relation entre la violation des droits fonciers et forestiers collectifs, les droits humains et les droits environnementaux, et le besoin d' un plaidoyer plus fort.

5. **Explorer le potentiel de promotion d'une approche basée sur les droits pour les initiatives relatives à la conservation et au changement climatique.** En Colombie et au Pérou, RRI suivra les voies identifiées dans son analyse de l'approche basée sur les droits de 2020, tout en élargissant l'examen à d'autres pays cruciaux. RRI s'appuiera sur les efforts actuels menés sur le terrain, tels que la stratégie 80/25 de la COICA pour protéger la région amazonienne, le mandat des femmes autochtones d'Amazonie ; et les stratégies de conservation utilisées par les leaders féminins des territoires de Méso-Amérique et des peuples afro-descendants pour renforcer son travail sur la conservation basée sur les droits et le relier aux nouveaux engagements climatiques et les opportunités de financement émergeant de la CdP26.
6. **Soutenir l'Alliance Shandia pour les personnes, la nature et le climat afin de développer les droits fonciers et la conservation au niveau local pour atteindre les objectifs mondiaux de conservation, de climat et de développement.** En coordination avec le GATC, Campaign for Nature (C4N) et les membres de la coalition RRI, RRG facilitera la conception, la hiérarchisation et la mise en œuvre des stratégies de la Vision Shandia et du Path to Scale and Transformation (Voie vers l'amplification et la transformation) de RRI, dont son mécanisme MRS. Ce travail répond aux engagements pris dans le cadre de la nouvelle subvention du Bezos Earth Fund et comprend les éléments suivants : L'accélération de l'action au niveau communautaire pour faire progresser les droits et la conservation ; le renforcement des capacités des organisations locales ; le soutien aux organisations communautaires locales pour établir des systèmes de suivi et de compte rendu ; et la reconnaissance des zones de forêt tropicale pour les peuples autochtones et communautés locales en Bolivie, en Colombie, en Équateur et au Pérou.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : Alors que les nouveaux gouvernements péruvien et bolivien continuent de se mettre en place et que des élections présidentielles sont prévues en Colombie en 2022, de nouvelles crises politiques dans la région pourraient limiter les possibilités de progression des projets ou bloquer les nouveaux canaux de dialogue pour parvenir à un accord commun avec les gouvernements afin de faire avancer la reconnaissance des droits de tenure collective des peuples autochtones, des communautés locales, des peuples afro-descendants, et des femmes au sein de ces groupes.

Stratégies d'atténuation : RRI développera un système de suivi via le réseau d'organisations d'Afro-descendants, d'autochtones et de communautés locales et leurs alliés dans les pays afin d'identifier et de convenir des mesures à prendre pour restaurer ou améliorer les conditions propices.

Risque 2 : L'absence de consensus entre les organisations de communautés locales d'Amérique latine sur les critères finaux d'auto-identification et leur révision par d'autres organisations de communautés locales en Afrique et en Asie et d'identification et sur les accords sur les candidatures à la représentation, ce qui entrave la possibilité d'influencer les systèmes de la CCNUCC et de la CDB sur la participation et la représentation des CL au sein des plateformes.

Stratégies d'atténuation : RRI soutiendra le développement de plus grandes synergies pour les consultations transrégionales afin de parvenir à un consensus entre les organisations communautaires locales qui visent à assurer leur participation, leur représentation et leur reconnaissance au sein de la plateforme.

Risque 3 : Augmentation des violations des droits, de la criminalisation et du démantèlement des droits en raison des pressions croissantes exercées sur les territoires communautaires de la région par les activités de l'industrie extractive résultant des plans de réactivation économique des gouvernements dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Stratégies d'atténuation : RRI utilisera les données recueillies et diffusées via la plateforme Story Maps pour soutenir les efforts de plaidoyer des organisations de terrain dans la région. RRI utilisera son réseau actuel d'organisations de PA, CL et PAD de terrain, d'ONG et d'organisations de communication axées sur la défense des droits humains pour sonner d'alarme lorsque des violations des droits communautaires se produisent, en particulier lorsqu'elles peuvent être liées aux réactions de l'État face à la pandémie.

Risque 4 : Au cours de la mise en œuvre de la subvention du Bezos Earth Fund, des difficultés peuvent apparaître dans l'établissement du mécanisme de priorisation des projets et de l'organisation à soutenir.

Stratégies d'atténuation : RRI a pré-conçu un plan garantissant un mécanisme de co-gouvernance de la subvention, en établissant des comités pour déployer le financement et construire une infrastructure qui garantit un leadership majoritaire par les dirigeants des communautés autochtones et locales et les meilleures pratiques pour atténuer les conflits d'intérêts. RRG, GATC et C4N établiront des comités techniques indépendants pour examiner les propositions et allouer les subventions aux organisations locales et aux fonds régionaux selon les critères convenus. ■

Plans de travail 2022 par atouts stratégiques pour plus d'intensification et d'engagement

Communications stratégiques

État des lieux

En 2021, COVID-19 a continué à faire des ravages dans de nombreux domaines d'activité de RRI. Mais si les restrictions de déplacement ont fait perdre quelques occasions d'interagir directement avec des collègues régionaux et nationaux, ces défis ont également donné au programme de Communication l'occasion de se concentrer sur l'adaptation à la nouvelle ère de l'échange virtuel de connaissances et sur la réalisation de ses programmes inachevés de 2020.

Parmi les exemples, citons la diffusion numérique concertée des recherches de RRI publiées au cours des deux dernières années, le renforcement des capacités du personnel et les vastes améliorations apportées à nos systèmes de communication numérique, y compris l'utilisation d'outils multimédias tels que la vidéo, et le renforcement des capacités de traduction et d'interprétation pour améliorer l'accès aux langues à travers la coalition.

La pandémie a également fourni une foule de nouvelles données et de preuves qualitatives provenant de nos partenaires et collaborateurs sur la résilience des communautés face à la suppression et au recul des droits. Cela a généré des opportunités de raconter de nouvelles histoires sur les plateformes de communication de RRI - en particulier sur le blog de RRI, récemment remanié - qui sert désormais d'espace plus vivant et dynamique pour que tous les membres de la coalition puissent communiquer leur impact.

La reconnaissance sans précédent des impacts du changement climatique lors de la COP26 - et du rôle essentiel des peuples autochtones et des communautés locales dans les efforts déployés pour y faire face - a conduit à une série de nouveaux engagements en faveur d'initiatives autochtones et communautaires. Cela a ouvert de nombreux nouveaux domaines de collaboration pour les communications. Compte tenu de l'engagement pris par RRI en 2022 de veiller à ce que ces nouvelles promesses se traduisent par un soutien direct aux détenteurs de droits, les Communications travailleront en étroite collaboration avec leurs collègues de SAGE pour mettre en évidence et positionner l'Initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation (CLARIFI) en tant que principal mécanisme d'octroi de subventions pour canaliser les investissements dans le domaine du climat et de la conservation directement vers les détenteurs de droits et leurs organisations et réseaux. Nous continuerons également à soutenir la recherche de RRI sur le climat et la conservation basée sur les droits à partir de 2020 et 2021, à tirer parti des objectifs du projet Path to Scale (Voie vers l'amplification et la transformation), et à produire et lancer des analyses et des histoires au niveau régional pour faire progresser les approches basées sur les droits en Asie, en Afrique et en Amérique latine. En parallèle, nous prévoyons également d'intensifier nos reportages

sur les cas d'abus et de recul des droits dans les forêts communautaires où les investissements climatiques sont planifiés sans la participation des communautés.

2022 sera également une année de communication pour repositionner le leadership de RRI dans la production de recherches crédibles et définitives au niveau mondial sur les droits fonciers collectifs. Elle produira et lancera deux nouvelles publications phares : le rapport Gender Depth of Rights et une mise à jour des données mondiales de RRI sur la tenure. Pour diffuser ces analyses, l'équipe de Communication organisera des événements virtuels de lancement à l'échelle mondiale et une vaste campagne de sensibilisation numérique, en utilisant des formats multimédias, y compris la vidéo et la visualisation des données, ainsi que des placements ciblés d'articles de réflexion dans les médias internationaux et régionaux.

Enfin, nous continuerons à amplifier l'adoption et l'approbation du Standard pour les droits fonciers introduits en 2021 et à promouvoir une série de nouvelles analyses régionales prévues en 2022 pour relier les objectifs de développement mondiaux aux droits au niveau national. La communication prévoit également de travailler sur des améliorations majeures dans la documentation des impacts du mécanisme de réponse stratégique de RRI sur le site web, et sur la promotion d'initiatives transrégionales pour l'échange de connaissances entreprises par le programme de justice de genre de RRI.

Opportunités

L'équipe de communications voit les opportunités suivantes à travers les plateformes mondiales et les régions de RRI, pour le plaidoyer, la narration, la production et la diffusion de la recherche et d'autres outils de connaissance :

Au niveau mondial :

- 1. Nouvel élan généré par la CdP26 :** Les 1,7 milliards de dollars engagés lors de la CdP26 pour soutenir et sécuriser les initiatives des peuples autochtones et des communautés locales représentent une opportunité majeure pour promouvoir le cadre de RRI Path to Scale lancé en 2021, et pour accroître la sensibilisation à la nouvelle initiative financière proposée par RRI pour canaliser les fonds directement vers les détenteurs de droits et leurs organisations pour leurs priorités économiques, de conservation et de restauration (CLARIFI). Elle présente également de nouvelles opportunités pour lancer les principes du Standard pour les droits fonciers et promouvoir leur rôle dans le respect des droits de la propriété intellectuelle et des droits des peuples autochtones, communautés locales et peuples afro-descendants dans la conservation et l'action climatique.
- 2. L'élan vers la justice de genre :** La réalisation et la protection des droits fonciers des femmes justifient des efforts continus de l'équipe de communications, comme des autres programmes de RRI, pour partager des informations opportunes, sensibiliser et promouvoir les succès. Nous voyons les opportunités suivantes pour les communications autour de la justice de genre, créées en partie par les efforts du Programme Justice de Genre de RRI en 2021 :

- a. De nouveaux espaces créés par RRI et les membres de la coalition pour les dialogues entre les mouvements sociaux de femmes et les gouvernements nationaux afin de faire avancer les agendas basés sur les droits des femmes.
 - b. Nouvelles analyses par les membres de la coalition RRI pour documenter le leadership des femmes dans les initiatives communautaires et les meilleures pratiques en matière de gouvernance forestière.
 - c. Représentation et participation accrues des femmes dans les plateformes internationales sur le changement climatique et la biodiversité.
3. **Croissance de la responsabilité des entreprises** : Tout au long de l'année 2021, nous avons constaté une croissance considérable des stratégies positives des entreprises en matière de forêts, visant à réduire la déforestation, à garantir la propriété foncière des communautés, à renforcer le suivi communautaire et à contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance locaux. L'équipe de communication travaillera en étroite collaboration avec l'équipe SAGE pour documenter ces succès et les partager avec la communauté des entreprises en utilisant ses plateformes médiatiques préférées afin d'inspirer des mesures plus nombreuses et meilleures.

Au niveau régional :

1. Les programmes régionaux de RRI prévoient de publier une série de nouvelles analyses en 2022 qui créent de nouvelles opportunités pour promouvoir les réformes juridiques dans les pays cibles; mettre en lumière les conflits et les abus de droits ; promouvoir les approches communautaires pour la conservation et la prévention du changement climatique ; et amplifier les voix locales puissantes du terrain, en particulier celles des femmes et des jeunes leaders communautaires.
2. La plateforme Land Rights Now (LRN), dont RRI est un co-convocateur, a récemment amélioré la capacité de son personnel et ajouté de nouveaux membres au conseil d'administration issus des communautés de détenteurs de droits. Compte tenu du climat actuel de criminalisation dans de nombreuses circonscriptions de RRI et du vaste réseau numérique de LRN, cette plateforme sera un allié clé pour nos mandats dans l'amplification de leurs luttes sur les plateformes en ligne.

Stratégies

L'équipe de communications poursuivra les stratégies suivantes en utilisant une variété d'outils nouveaux et améliorés à sa disposition, y compris une liste élargie d'experts régionaux en engagement médiatique ; le nouveau "Blog : La terre écrit" sur le site web de RRI ; la visualisation des données de la recherche de RRI ; et la vidéo.

1. **Renforcer les nouveaux partenariats** : L'équipe de communications soutiendra les nouveaux partenariats régionaux et locaux de RRI par :
 - a. Le développement et promotion d'articles de réflexion et de blog commun avec les nouveaux partenaires dans les médias numériques et traditionnels destinés aux

5. **Produire des articles axés sur la région** : Celles-ci mettront en lumière les sujets suivants, entre autres : le travail de la coalition d'Amérique latine sur la conservation fondée sur les droits et les initiatives climatiques ; le suivi des conflits et de la criminalisation contre les peuples autochtones et les communautés locales dans les trois régions ; le lien entre la restauration et la conservation des paysages forestiers fondées sur les droits et les moyens de subsistance, la souveraineté alimentaire et la reprise économique post-COVID ; les droits communautaires des femmes et les entreprises forestières dirigées par des femmes ; le rôle des jeunes dans le renforcement du leadership intergénérationnel et de la résilience des communautés ; le plaidoyer de la coalition de la RDC pour l'adoption de la loi sur les peuples autochtones ; la stratégie nationale sur les palmiers à huile et l'intervention de la RSPO au Libéria ; le lien entre les moyens de subsistance des communautés et REDD+ ; et les efforts des communautés pour impliquer les investisseurs fonciers au Kenya.
6. **Promouvoir les échanges de connaissances au niveau régional** sur la criminalisation, les conflits, le suivi communautaire, la conservation fondée sur les droits, la justice de genre, la sécurisation de la paix et les progrès des réformes de l'aménagement du territoire dans les pays.
7. **Tirer parti de la plateforme Land Rights Now** pour soutenir les campagnes de plaidoyer de RRI au niveau régional.
8. **Promouvoir la 14e réunion du réseau Megaflorestais**, qui rassemblera les dirigeants forestiers des agences à la fin de 2022. L'équipe de communications fourniront un soutien à l'événement et amplifieront les résultats des discussions sur les sites web de Megaflorestais et de RRI ainsi que sur les médias sociaux, en ciblant les dirigeants forestiers du monde entier pour les aider à renforcer leur volonté politique d'accroître la reconnaissance des droits dans leurs circonscriptions.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : La restriction continue des déplacements et la perte d'opportunités d'interactions en face à face et de renforcement des relations avec de nouvelles circonscriptions ainsi qu'avec les membres de la coalition en raison de COVID-19.

Stratégies d'atténuation :

1. *Continuer à accroître l'engagement avec les points focaux de communication de RRI dans chaque région, notamment par des relations individuelles en utilisant les outils virtuels facilement disponibles à leur disposition.*
2. *Organiser des réunions périodiques avec les points focaux de communication afin de renforcer les relations et de développer les capacités des petites organisations régionales membres de la coalition.*

Risque 2 : Assurer la cohésion des messages et la coordination des communications au travers de la coalition.

Stratégies d'atténuation :

1. *Concevoir des produits de communication faciles d'accès et plus ciblés (tant en termes de langage que de message) à l'usage de tous les membres de la coalition.*

2. *Mettre davantage l'accent sur les formats multimédias facilement partageables, notamment les vidéos et les micro-histoires.*
3. *Inviter les membres les plus récents ou les moins actifs de la coalition à contribuer à l'amélioration du développement et de la consommation des produits de communication de RRI. ■*

Coalition et réseaux stratégiques

Justification de l'engagement

État des lieux

Le rôle central des peuples autochtones et des communautés coutumières dans la protection de la nature et dans la démonstration que la résilience et les moyens durables de subsistance sont nécessaires pour sauver la planète n'a jamais été aussi important. Et la nécessité de reconnaître les droits fonciers collectifs des peuples autochtones et des communautés afin d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité est maintenant acceptée par les principales organisations de défense du climat, de la conservation et du développement. Les droits fonciers des communautés bénéficient désormais d'un soutien accru dans de nombreux pays ; 54 d'entre eux disposent désormais de cadres juridiques adéquats pour la reconnaissance et au moins vingt autres ont des projets en cours de mise en œuvre de lois, grâce au soutien de la communauté internationale.

Cependant, ces lois et ces engagements sont encore loin d'être appliqués, et les populations locales et leurs forêts restent menacées, surtout dans un contexte où les communautés doivent gérer la pression accrue sur les ressources naturelles, la criminalisation des défenseurs des terres et les réactions souvent violentes contre l'affirmation de leurs droits coutumiers et légaux – une situation exacerbée par la pandémie de Covid-19 et ses conséquences économiques. Cette prise de conscience accrue sur la scène internationale s'est accompagnée d'une intensification des tensions entre les organisations autochtones et communautaires dans certaines zones, tensions ayant conduit certains à demander des distinctions plus claires entre chaque groupe et à lutter pour leurs droits séparément. Ce risque de fragmentation est sérieux et rend encore plus urgente la recherche d'un terrain d'entente et la clarification du rôle des peuples Afro-descendants dans ce contexte.

D'avantage d'organisations et d'acteurs s'engagent à soutenir les droits fonciers, ce qui rend la compétition entre les acteurs plus intense, avec un risque de dilution des messages clés et de réduction des impacts. Afin d'atténuer ce risque et d'encourager une action plus cohérente et plus efficace, RRI a lancé en 2013 une architecture internationale émergente visant à renforcer la reconnaissance des droits fonciers des communautés. Cela comprend des nouveaux instruments pour soutenir le suivi mondial (LandMark), des engagements avec le secteur privé (le Groupe Interlaken), avec les responsables gouvernementaux (MegaFlorestais), la communauté internationale (campagne Land Rights Now), ainsi que des mécanismes de financement (le Tenure Facility et l'Initiative de financement pour les droits fonciers communautaires et la conservation - CLARIFI).

Si ces initiatives, à l'exception de la dernière (qui sera lancée en 2022, maintenant que la phase de conception est terminée), sont désormais opérationnelles et connectées les unes aux autres, elles doivent encore s'exploiter pleinement. La multiplication des acteurs, associée à la réduction des fonds venant d'un certain nombre de bailleurs de fonds clés, a rendu le financement encore plus difficile. Ces tensions se sont manifestées au sein de la coalition RRI avec une concurrence émergente entre certaines ONG partenaires et RRG.

Ces changements dans le paysage ont conduit à une nouvelle phase pour la coalition RRI. Dans le cadre du Mémorandum d'entente 2020-2025, un fort accent a été mis sur le fait d'être : 1) plus informé, mieux guidé et gouverné par les organisations et réseaux de détenteurs de droits ; et 2) plus motivé par l'action collective et la promotion de plus grandes synergies entre les membres de la coalition. RRI est aujourd'hui dans une position unique, avec plus de partenaires représentant principalement des organisations de détenteurs de droits et leurs alliés nationaux et internationaux, ainsi qu'un grand nombre de collaborateurs actifs au niveau local et mondial, ce qui nous permet d'agir et de connecter nos différents niveaux d'engagement (national, régional, mondial). Ce positionnement nous procure les renseignements, l'expertise et l'influence nécessaires pour promouvoir des changements systémiques à tous les niveaux et susciter un plus grand soutien aux droits des communautés sur les terres et les ressources, conformément au cadre Path to Scale and Transformation (Voie vers l'amplification et la transformation). RRG soutient chacun de ces processus en catalysant la mobilisation, l'ambition et l'action, ainsi qu'en générant et en diffusant de nouvelles idées et recherches.

Opportunités et priorités

Il sera essentiel en 2022 de tirer pleinement parti de l'influence de la coalition pour peser sur l'ambition globale de l'agenda de la biodiversité (COP à la CDB), sur la mise en œuvre de nouveaux engagements climatiques (COP26), et pour pousser à ce que les peuples autochtones, les communautés locales, les peuples Afro-descendants, ainsi que les femmes au sein de ces communautés, soient les moteurs clés d'un développement inclusif. Cette année sera une occasion unique de présenter à nouveau notre valeur ajoutée et la façon dont la coalition RRI est positionnée pour réaliser des changements systémiques et durables.

Afin de catalyser un plus grand impact et de s'assurer que RRI reste un acteur reconnu pour mener l'agenda de la tenure et améliorer la reconnaissance des droits, le programme CSN se concentrera sur le renforcement de la Coalition, l'opérationnalisation du nouveau mémorandum d'entente, et sur la mise à profit d'autres réseaux et alliés clés au sein de notre écosystème. L'équipe CSN veillera également à ce que la coalition soit correctement mobilisée lors de l'élaboration du 4^e programme stratégique (PS4, 2022-2026), qui inclut un processus de consultations dit « Blue Skies » avec les peuples autochtones, les communautés locales, les peuples Afro-descendants, en particulier les femmes au sein de ces communautés, afin que leur agenda et luttes soient capturées dans la prochaine stratégie quinquennale de RRI. Enfin, le programme CSN continuera à coordonner la mobilisation autour du cadre Path to Scale and Transformation comme un moyen de développer l'ambition et l'action pour atteindre les objectifs de RRI et obtenir un plus grand soutien des principaux donateurs et philanthropes, en collaboration avec les autres programmes de RRG.

Stratégies

1. Le programme CSN continuera à prêter attention au renforcement de la coalition et à la promotion d'une action collective et d'une collaboration plus étroite entre ses membres. À ce titre, une attention particulière continuera d'être portée sur la mise en œuvre et l'identification

de nouvelles pratiques et sur une implication régulière des Partenaires, Collaborateurs et Membres associés de RRI pour tirer parti de leurs connaissances et identifier collectivement les leviers d'action les plus importants. Les réunions de la coalition mondiale de RRI (les réunions de gouvernance de janvier et les réunions de fin d'année sur la stratégie mondiale) offriront un espace aux membres de la coalition pour se mettre d'accord sur les principales opportunités et stratégies permettant d'amorcer des changements systémiques sur la scène internationale et sur la manière de les mettre en œuvre afin de maximiser l'action collective. En outre, les consultations du PS4 permettront aux membres d'identifier les stratégies clés de RRI afin de faire avancer les droits pour les cinq prochaines années, en s'appuyant sur les enseignements du processus Blue Skies et d'une ethnographie de RRI menée actuellement par des étudiants de l'université du Michigan (qui devrait être finalisée en mai). En s'appuyant sur l'examen de documents et sur des entretiens individuels avec les membres de la coalition, cette étude analysera la façon dont la coalition a travaillé pour produire des changements politiques, sociaux et environnementaux transformationnels aux niveaux local, régional et national. De plus, le programme CSN continuera à soutenir le conseil d'administration pour s'assurer qu'il est pleinement engagé et capable de fournir une surveillance essentielle à RRI. Le programme CSN travaillera en particulier en étroite collaboration avec les comités du conseil d'administration, accueillera de nouveaux membres et contribuera à des révisions de son règlement intérieur.

2. Le programme CSN organisera des réunions supplémentaires (principalement virtuelles) pour renforcer les relations de RRI avec les acteurs clés de l'agenda global de la tenure et obtenir leur soutien à notre proposition de Path to Scale and Transformation. Pour ce faire, le CSN, en coordination avec d'autres programmes de RRI, sera actif sur plusieurs fronts :
 - i) En jouant un rôle de rassembleur pour les principaux donateurs et philanthropes afin de favoriser les objectifs collectifs pour la sécurisation des droits fonciers, en coordonnant l'action, en suivant les progrès, et en encourageant le financement par le biais de canaux nouveaux et existants ;
 - ii) En développant et en mobilisant la coalition autour de notre vision pour 2030 afin d'en tirer parti avec d'autres acteurs clés ; et
 - iii) En promouvant l'implication de la coalition dans les discussions de haut niveau et interrégionales.

En outre, le programme CSN continuera à impliquer le réseau MegaFlorestais des dirigeants d'agences forestières comme par le passé, et espère organiser sa 14^e réunion à la fin de 2022. Cet événement, initialement prévu en 2020 au Pérou, sera organisé en collaboration avec le Tenure Facility et le Groupe Interlaken pour donner aux principaux dirigeants d'agences forestières l'opportunité de se concentrer sur la mise en œuvre de la réforme de la tenure et sur la manière de susciter un soutien politique pour améliorer la reconnaissance des droits.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : Perdre notre pouvoir de rassemblement en raison de la pandémie de Covid-19 qui persiste ou d'une concurrence accrue

Stratégie d'atténuation : La force de rassemblement reste l'une des compétences clés de RRI et du programme CSN en particulier. Cependant, la pandémie de Covid-19 et les restrictions de voyage qui en découlent devraient se poursuivre en 2022. Cela signifie que le programme CSN continuera à fonctionner de façon virtuelle et fera tout son possible pour maintenir l'énergie et l'enthousiasme derrière sa nouvelle coalition. Le programme CSN continuera de suivre les enseignements et de les appliquer pour améliorer la capacité de réunion virtuelle de RRI en 2022. Cependant, il sera important pour RRI de continuer à occuper l'espace malgré les restrictions du Covid, nous courons sinon le risque de perdre notre pertinence à l'échelle mondiale face à une concurrence accrue. Outre l'engagement régulier de notre coalition, ce risque spécifique sera atténué en organisant des dialogues de haut niveau et en soutenant activement le cadre Path to Scale and Transformation, comme en 2021. D'ici l'automne 2022, RRI espère organiser des événements hybrides et permettre la participation en personne en mettant en place des mesures pour garantir un environnement de réunion sûr. Nous pensons qu'à la mi-2022, davantage de personnes seront vaccinées, qu'il y aura moins de restrictions de voyage et que les rassemblements internationaux en personne reprendront, en s'appuyant sur les expériences de la COP26 et du Congrès mondial de l'UICN.

Risque 2 : La coalition élargie ne trouve pas de cohésion, ce qui affaiblit RRI.

Stratégie d'atténuation : Le nouveau mémorandum d'entente de RRI a conduit à l'inclusion de huit nouveaux partenaires en 2020 et 2021. Cela a été une immense opportunité pour renforcer la coalition, mais le programme CSN prend des mesures prudentes pour s'assurer que ce changement dans la composition des Partenaires est fait de manière réfléchie afin d'encourager la cohésion au sein du groupe et permettre une participation significative de tous. Le programme CSN travaillera avec l'équipe de communication de RRG afin d'augmenter notre capacité de traduction et d'interprétation simultanée pour les documents et les réunions de la coalition, de manière à garantir un accès équitable aux informations dans toutes les langues de travail de RRI. Le programme CSN continuera également à travailler avec les partenaires de RRI et la nouvelle coordinatrice de RRG pour rendre opérationnel le mémorandum d'entente, promouvoir un engagement actif et des liens plus étroits avec les collaborateurs, et définir notre stratégie pour les cinq prochaines années. Enfin, CSN travaillera en étroite collaboration avec les alliés mondiaux de la Coalition afin de mieux définir leur rôle pour soutenir l'agenda et les luttes des peuples autochtones et des communautés locales. ■

Finances et administration

Justification de l'engagement

L'année 2021 a continué à présenter des défis pour le service des finances et de l'administration, en grande partie à cause des effets de la COVID-19. Si, au cours de l'année, nous avons pu stabiliser les opérations en ce qui concerne les installations et la technologie, nous avons constaté que l'établissement des rapports continuait d'être perturbé par la pandémie dans bon nombre de nos pays de travail, ce qui a entraîné des retards dans le processus d'audit. En outre, nous avons eu du mal à trouver le personnel adéquat, notamment dans le domaine du développement des donateurs et de la collecte de fonds.

Outre les défis opérationnels habituels, nous sommes également engagés dans un processus de transition entre la direction de nos fondateurs restants, Arvind Khare et Andy White, et une nouvelle ère sous la direction de Solange Bandiaky-Badji.

Opportunités et priorités

La transition vers une nouvelle direction est l'occasion pour l'organisation de bénéficier d'une nouvelle réflexion, de tirer parti de la nouvelle coalition RRI et de tracer une nouvelle voie pour nous. Étant donné le rôle clé des fondateurs dans la collecte de fonds, le développement est une priorité absolue pour assurer notre capacité continue à soutenir les membres de notre coalition et les peuples autochtones, communautés locales et peuples afro-descendants que nous servons. Depuis la transition de la direction, nos principaux donateurs ont renouvelé leur engagement à soutenir le programme de RRI (la subvention BUILD de la Fondation Ford, Wellspring Philanthropy, et très probablement une prolongation d'un an de la part de Sida). Nous avons également reçu de nouveaux engagements de la part de la Skoll Foundation et du Bezos Earth Fund. Tout cela contribue à assurer le financement de RRI en 2022.

Nous avons augmenté la capacité de l'équipe de comptabilité de RRG en 2021 et nous voyons le succès de la collecte de fonds ci-dessus comme une opportunité d'amplifier encore le service fourni par les Finances à toutes les équipes du programme grâce à des systèmes et une administration améliorée.

La gestion des contrats continue d'être un fardeau pour les équipes de programme, de sorte que la rationalisation de ce processus sera une priorité clé pour F&A en 2022.

Chaque année, F&A s'efforce d'offrir des opportunités de croissance et de développement professionnel au personnel de RRG. Lors de notre retraite du personnel en 2021, nous nous sommes engagés dans un exercice complet pour réfléchir ensemble à nos valeurs organisationnelles. Les idées générées par cet exercice ont abouti à une résolution renouvelée de créer une stratégie de croissance plus ciblée pour notre personnel en 2022.

Stratégies

Notre retraite du personnel de 2021 a permis de mettre l'accent sur l'établissement de nouvelles valeurs directrices pour l'organisation. Ces valeurs provisoires seront examinées au cours de l'année 2022 afin d'identifier les moyens d'en tirer parti au quotidien et de réaliser plus solidement et plus facilement nos objectifs. Nos principaux domaines d'intervention seront le développement du personnel, l'amélioration du moral et de l'engagement, et l'intersection entre le partage de l'information, la transparence et la collaboration.

En 2021, nous sommes passés à une nouvelle version de notre logiciel de comptabilité. Maintenant que la mise à niveau est terminée, nous prévoyons de mettre en œuvre le module de gestion des subventions du système, qui aidera les équipes de programme en leur permettant d'accéder plus facilement aux informations actuelles sur les dépenses liées aux subventions.

Pour aider davantage les équipes du programme, nous prévoyons de mettre en œuvre un nouveau logiciel de gestion de contrats en 2022, ainsi qu'une solution de comptabilisation du temps qui éliminera l'utilisation de feuilles de calcul mises à jour manuellement. Nous espérons que ces mesures réduiront la charge administrative pesant sur le personnel.

En ce qui concerne la formation, nous prévoyons une formation à la gestion et une formation DEI (diversité, équité et inclusion) pour tout le personnel, en plus d'autres opportunités adaptées aux besoins individuels du personnel.

Bien que le financement pour 2022 soit assuré par rapport à ces dernières années, la collecte de fonds reste une priorité essentielle pour le programme. Nous prévoyons de procéder à deux recrutements importants : un professionnel du développement et un directeur principal du suivi, de l'évaluation, de la recherche et de l'apprentissage qui travailleront directement avec la présidente pour augmenter le financement et mieux documenter les impacts de RRI afin d'améliorer nos stratégies de collecte de fonds et de communication. Ces recrutements aideront la présidente à se concentrer sur des engagements de haut niveau plutôt que sur la gestion des programmes.

Enfin, dans le cadre de la mise en place d'un processus de développement plus robuste, nous cherchons à localiser et à mettre en œuvre un logiciel de gestion des relations avec la clientèle, car notre méthode actuelle n'est pas centralisée et donc difficile à gérer.

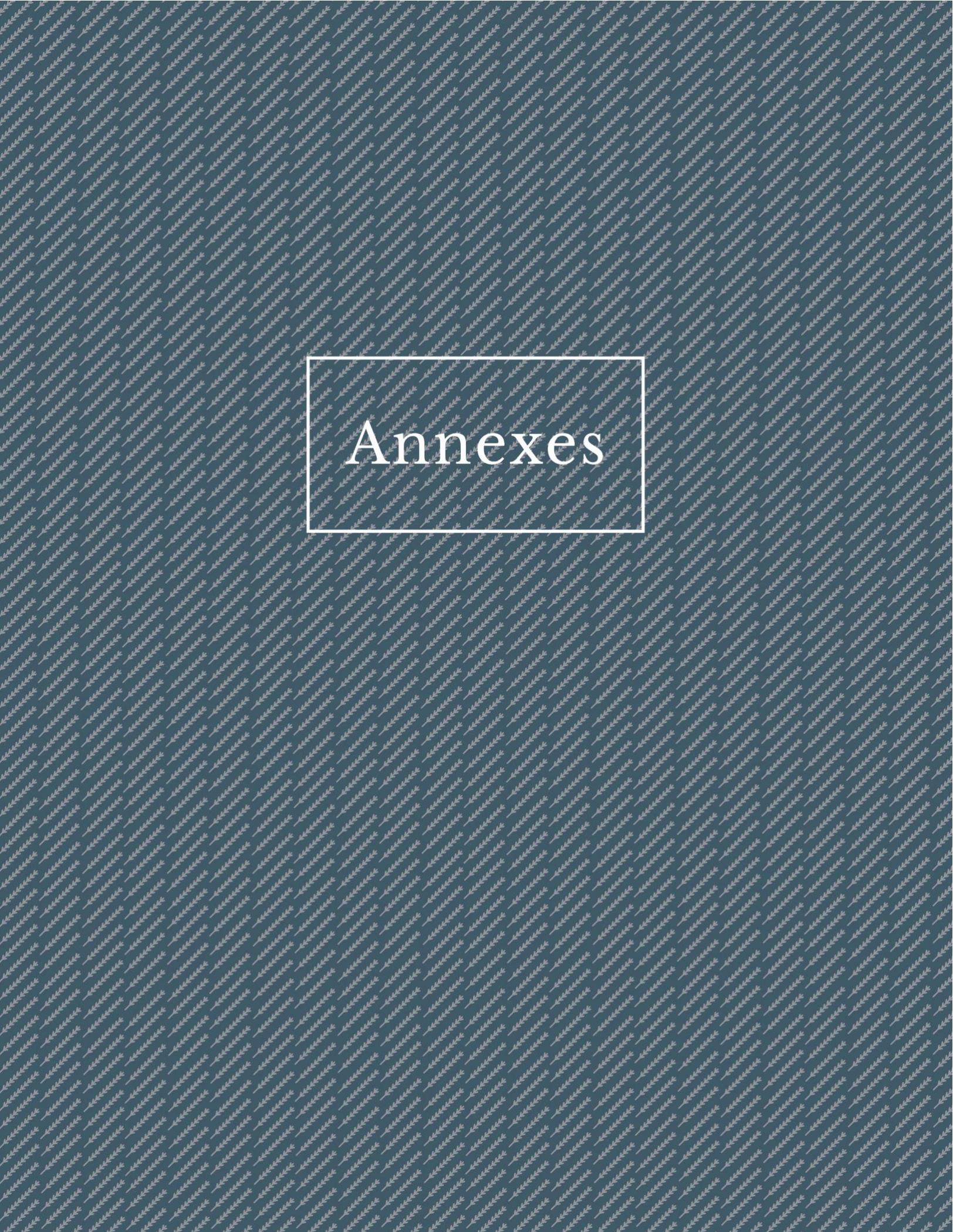
Risques et stratégies d'atténuation

Il s'agit d'une entreprise ambitieuse et le renforcement de la capacité du personnel à la mener à bien est un défi permanent. Nous avons classé chaque projet par ordre de priorité en fonction de son degré d'importance et nous prévoyons de réévaluer la capacité du personnel avant de nous lancer dans chaque nouveau projet. Nous avons également prévu d'étaler la mise en œuvre des projets sur l'année. Nous nous efforcerons de minimiser l'impact sur les autres équipes afin d'éviter de les submerger par de multiples changements en même temps.

Il existe également un risque que les améliorations prévues ne produisent pas le soulagement attendu pour le personnel. Une délimitation minutieuse de chaque projet et un processus rigoureux de passation de marchés nous permettront d'obtenir les résultats escomptés.

La mise à niveau des systèmes comptables de RRG et le remplacement du serveur sont des dépenses récurrentes, que nous estimons se produire une fois tous les cinq ans. Les montants en jeu ne sont toutefois pas négligeables, aussi la demande de budget de cette année comprend-elle un montant égal à 1/5e du coût estimé, que nous réserverons pour un remplacement et/ou une mise à niveau dans quatre ans.

Enfin, la nouvelle subvention de 25 millions de dollars du Bezos Earth Fund est un ajout bienvenu et nécessaire à notre financement garanti. Cependant, la subvention s'ajoutera à la charge de travail existante de tous les programmes de RRG, y compris F&A, et nécessite une comptabilité spécifique pour recevoir les actions. Pour diminuer la charge de travail du personnel, RRG prévoit de procéder à des recrutements clés en 2022 et a également établi un compte de courtage pour gérer la subvention. Pour une utilisation à plus long terme de ce compte de courtage, RRG propose également de travailler avec le Comité d'audit du conseil d'administration pour développer une politique d'investissement à approuver par le Conseil d'administration en 2022. D'ici là, tous les fonds restant dans le compte de courtage seront conservés en espèces ou en équivalents d'espèces. ■



Annexes

Annexe 1 : Proposition de Budget 2022

Rights and Resources Group

Budget by Program

2022 Proposed Budget	Secured Budget	Unfunded	Total	Total as % of Total
12/15/2021				
Regional Programs				
Africa	844,704	260,000	1,104,704	7%
Africa	586,873	260,000	846,873	5%
RRG Africa Coordination & TA	257,831	-	257,831	2%
Latin America	726,715	330,000	1,056,715	7%
Latin America	490,025	330,000	820,025	5%
Latin America Coordination & TA	236,690	-	236,690	1%
Asia	755,603	476,721	1,232,324	8%
Asia	478,000	476,721	954,721	6%
RRG Asia Coordination & TA	277,603	-	277,603	2%
Strategic Analysis and Global Engagement	1,806,553	338,000	2,144,553	13%
Tenure Tracking	71,300	18,000	89,300	1%
Cross Thematic Initiatives	261,050	50,000	311,050	2%
Rights, Climate and Conservation	167,000	50,000	217,000	1%
Gender Justice	198,300	30,000	228,300	1%
Integrated Development and Sustainable Livelihoods	300,000	190,000	490,000	3%
RRG SAGE Staff Costs	808,903	-	808,903	5%
Communications & Donor Relations	578,533	45,000	623,533	4%
Strategic Communications Activities	158,000	45,000	203,000	1%

Communications Staff Costs	420,533	-	420,533	3%
Coalition and Strategic Networks (CSN)	687,762	50,000	737,762	5%
Coalition & Strategic Networks	345,000	50,000	395,000	2%
CSN Staff Costs	342,762	-	342,762	2%
			-	
Strategic Response Mechanism (SRM)	1,159,601	700,000	1,859,601	12%
SRM Agreements	1,100,000	450,000	1,550,000	10%
SRM-Coronavirus Response	-	250,000	250,000	2%
SRM Coordination & TA	59,601	-	59,601	0%
CLARIFI	2,912,264	-	2,152,264	14%
CLARIFI Subgrants to Regional Entities	1,787,500	-	1,787,500	11%
CLARIFI Program Costs	760,000			
CLARIFI Coordination & TA	364,764	-	364,764	2%
Operations, Finance and Administration	2,256,586	-	2,256,586	14%
Non Salary Core Operating Costs	1,236,196	-	1,236,196	8%
RRG Finance and Administration	1,020,390	-	1,020,390	6%
Program Office	1,287,399	-	1,287,399	8%
Program Costs	75,000	-	75,000	0%
Senior Program Staff Costs	1,212,399	-	1,212,399	8%
Contingency	125,000	-	-	-
Financial Reserve	200,000	-	200,000	1.3%
Subtotal of Costs	13,340,721	2,199,721	15,540,442	98%
Exchange Rate Protection	395,498	-	395,498	2%
TOTAL	13,736,219	2,199,721	15,935,940	100%
Total Funded and Unfunded Budget		\$ 15,935,940		

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Africa	22RFCD01	DRC: Multi-stakeholder dialogue on provincial edits concerning women land rights regarding land reform process	\$15,000	-	\$15,000
Africa	22RFCD04	DRC: National Round-table on community forestry	\$10,000	-	\$10,000
Africa	22RFCD05	DRC: Investments in community livelihoods – and support to the elaboration of the Simple Management Plan of Community Forest Concessions in Kwilu Province	\$20,000	\$10,000	\$30,000
Africa	22RFCD06	DRC: Organize gender justice working groups for civil society organizations	\$5,000	-	\$5,000
Africa	22RFKY01	Kenya : Advocacy for the implementation of the CLA, and capacity building workshops around CLA implementation processes and community rights.	\$15,000	-	\$15,000
Africa	22RFKY02	Kenya : Enhancement of Livelihoods Resilience amid COVID-19 with pastoralists women	-	-	\$0
Africa	22RFLR01	Liberia : Livelihood Opportunities for Women elaborated based on provisions in LRA	\$10,000	\$20,000	\$30,000
Africa	22RFLR02	Liberia : Community support to engage the National Oil Palm Strategy and RSPO interpretation processes - Simplification and finalization of OP strategy for communities.	\$10,000	-	\$10,000
Africa	22RFLR03	Liberia : Meetings on drafting LRA regulations and awareness raising engagement with national processes (NDCs, etc.)	\$15,000	-	\$15,000
Africa	22RFLR04	Liberia : CSO Working group on REDD+: CSO capacity building, community awareness and training, engagement with national processes	-	-	\$0
Africa	22RFLR05	Liberia : Organize gender justice working groups for civil society organizations	\$5,000	-	\$5,000
Africa	22RFMG01	Madagascar : Influence and ensure progress of the land reform process, elaboration of legal texts on community rights, and community informed participation.	\$29,573	-	\$29,573
Africa	22RFR06	Regional-Africa: Africa regional strategy meeting to determine opportunities for collective impact	-	\$50,000	\$50,000
Africa	22RFR01	Regional-Africa: Two Cross-region knowledge-sharing workshops	\$10,000	\$5,000	\$15,000
Africa	22RFR02	Regional (Togo) : African Land Institutions Conference for Community Rights	\$10,000	-	\$10,000
Africa	22RFR03	Regional/East Africa : East Africa regional conference of Land and Environmental Rights Defenders	\$30,000	-	\$30,000
Africa	22RFR04	Regional-Africa: Regional and country-level briefs based on priorities and data from global analysis	\$5,000	-	\$5,000
Africa	22RFR05	Regional-Africa: Compilation of "best practices" and distribution of key guides	\$1,000	-	\$1,000
Africa	22RFMG02	Madagascar: Gender justice working group	\$3,300	-	\$3,300
Africa	22RFMG03	Madagascar: Women's livelihood pilot projects	\$13,500	-	\$13,500
Africa	22RFMG04	Madagascar: Coordination of Madagascar coalition work including workshops and capacity building	\$13,500	-	\$13,500
Africa	22RFKY03	Kenya: Coordination of community-led production and monitoring of data	\$10,000	\$20,000	\$30,000
Africa	22RFCD07	DRC: Vulgarization of IP bill	\$15,000	-	\$15,000
Africa	22RFTG01	Togo: Build capacities of traditional chiefs to enable them to play their role in supporting implementation of community land rights according to the 2018 Land and Domain Code.	\$20,000	\$20,000	\$40,000
Africa	22RFCD08	DRC: Awareness of land policy document for IPLC communities	\$15,000	\$20,000	\$35,000
Africa	22RFCD09	DRC: Advocacy for IPLC rights in land use planning and land reform	\$15,000	\$20,000	\$35,000

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Africa	22RFMG05	Madagascar: Studies on customary land practices and women's rights to inform legal texts	\$14,000	-	\$14,000
Africa	22RFMG06	Madagascar: Advocacy on IPLC rights in legal texts (national and regional dialogues and advocacy meetings)	\$17,000	-	\$17,000
Africa	22RFKY04	Kenya: Consolidating HLI claims and producing outreach materials	\$15,000	-	\$15,000
Africa	22RFLR06	Liberia: Community land and livelihood pilot projects in relation to REDD+	\$20,000	-	\$20,000
Africa	22RFCD10	DRC: Support establishment of forestry concessions for women in Kongo Central and Kasai Central provinces	\$20,000	\$20,000	\$40,000
Africa	22RFTG02	Togo: Support strategies for strengthening of community livelihoods targeting women in order to advance rights and promote sustainable development	\$20,000	\$20,000	\$40,000
Africa	22RFKY05	Kenya: Community land and livelihood pilot projects	\$20,000	\$20,000	\$40,000
Africa	22RFRCR	COVID-19 Assistance Funds: Provided to ensure projects have needed equipment and resources to succeed safely during the pandemic.	\$40,000	-	\$40,000
Africa	22RFT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$20,000	-	\$20,000
Africa	22RFF	RRI Coalition and Regional Facilitation	\$95,000	\$35,000	\$130,000
Africa	22RFP	Planning	\$10,000	-	\$10,000
Africa	22RFS	Coordination and Technical Assistance	\$257,831	\$0	\$257,831
Africa Subtotal			\$844,704	\$260,000	\$1,104,704

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Latin America	21RLR05	Regional: Strengthen the standardized methodology for reporting and analysis of violations of collective rights by extractive industries and infrastructure and their differentiated and multidimensional impact from the same IP, AD and CL organizations, and expand its application in other countries for a joint report developed through the Story Maps platform.	\$7,600.00	-	\$7,600.00
Latin America	21RLR13	Peru/ Colombia: Assess the opportunities, concerns, tradeoffs, and feasibility to integrate rights-based approaches to conservation in the Colombian and Peruvian Amazon region, including analysis of the enabling conditions to realizing rights-based approaches. The study will be developed in coordination with SPDA, ACT, legal and tenure rights experts, and in consultation with IP-ADP leaders and national governments as well as NGOs working in the conservation and rights-based sectors.	\$53,050.00	-	\$53,050.00
Latin America	21RLR08	Regional: Latin America: Analysis of the state of recognition of collective tenure rights of Afro-descendant communities, including women's rights, and mapping and identification of the collective ancestral territories without legal recognition in Latin America in order to facilitate processes for national and international advocacy for the titling of their lands and protection of their territorial rights.	\$18,544.00	-	\$18,544.00
Latin America	22RLR01	Regional: Regional - Strengthen the articulation of Afro-descendant, Indigenous, and local community women through experiential learning in intergenerational leadership training to enhance the participation of women at different levels (intra-communal, organizational, national, international) and the strategies for the protection of ancestral knowledge and cultural assets in local life systems and economies.	\$35,831.00	\$30,000.00	\$65,831.00

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Latin America	22RLR05	Regional: Strengthen the standardized methodology for reporting and analysis of violations of collective rights by extractive industries, infrastructure and illegal activities and their differentiated and multidimensional impact from the same IP, AD and CL organizations, and expand its application in other countries for a joint report developed through the Story Maps platform.	\$60,000.00	-	\$60,000.00
Latin America	22RLR08	Regional: The Local Community process in Latin America strengthens its articulation with other regions to consolidate the proposal of self-definition criteria and to develop an advocacy agenda in order to ensure participation in the LC and IP Platform of the UNFCCC.	\$40,000.00	\$15,000.00	\$55,000.00
Latin America	22RLR09	Regional: Develop meetings between Afro-descendant organizations to share the results of the 2021 studies and determine a regional level advocacy agenda on tenure rights and develop in-depth studies in key countries.	\$120,000.00	-	\$120,000.00
Latin America	22RLR10	Regional: Assess the opportunities, concerns, tradeoffs, and feasibility to integrate rights-based approaches to conservation in selected countries in the Amazon region, including analysis of the enabling conditions to realizing rights-based approaches.	-	\$250,000.00	\$250,000.00
Latin America	22RLRCR	Regional: COVID-19 Assistance Funds: Provided to ensure projects have needed equipment and resources to succeed safely during the pandemic.	\$40,000.00	-	\$40,000.00
Latin America	22RLT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$15,000.00	\$10,000.00	\$25,000.00
Latin America	22RLF	RRI Coalition and Regional Facilitation	\$90,000.00	-	\$90,000.00
Latin America	22RLP	Planning	\$10,000.00	\$25,000.00	\$35,000.00
Latin America	22RLS	Coordination and Technical Assistance	\$236,690.14	\$0.00	\$236,690.14
Latin America Subtotal			\$726,715	\$330,000	\$1,056,715

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Asia	22RSR01	Asia: Youth and gender leadership and exchange in context of land and territorial rights	-	\$20,000	\$20,000
Asia	22RSR02	Asia: Regional collaboration on rights based conservation, forest landscape restoration and livelihoods	-	\$20,000	\$20,000
Asia	22RSID01	Indonesia: Support Coalition for Tenurial Justice for convening, networking, advocacy, analysis, community-based livelihoods and enterprise etc.	\$50,000	\$40,000	\$90,000
Asia	22RSID02	Indonesia: Emergency fund for victims of criminalization	\$20,000	\$15,000	\$35,000
Asia	22RSID03	Indonesia: Promote respect for Tenure and Human Rights by business and investors	-	-	\$0
Asia	22RSIN01	India: Research, policy advocacy and capacity building on Forest Rights Act	\$20,000	\$113,721	\$133,721
Asia	22RSIN02	India: Data collection, analysis, dissemination and advocacy on land conflicts	\$83,500	\$23,000	\$106,500
Asia	22RSIN03	India: Research and advocacy on rights-based conservation, forest landscape restoration and livelihoods	-	-	\$0
Asia	22RSIN04	India: Mobilization on forest rights act and gender; Regional and state level convening; Grassroots nodes; Briefs, Advocacy	\$10,000	\$30,000	\$40,000
Asia	22RSIN05	India: Youth Leadership and Capacity Building for forest rights	\$20,000	-	\$20,000
Asia	22RSIN06	India: Pilot grassroots initiatives for forest rights recognition and governance	\$18,500	\$20,000	\$38,500

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Asia	22RSNP01	Nepal: Advocacy with Federal, State and Local Governments on Community Forestry, taxation issues	\$30,000	\$0	\$30,000
Asia	22RSNP02	Nepal: Rights Based Conservation: Policy advocacy, mobilization and ground level pilots	\$30,000	\$30,000	\$60,000
Asia	22RSNP03	Nepal: Strengthening women's leadership in community Forestry	\$10,000	\$20,000	\$30,000
Asia	22RSID04	Indonesia: Empowering Women and Youth Leadership: Secure IP/LC women access to conservation areas, strengthen inclusive governance and promote youth network engagement across the country	\$20,000	\$30,000	\$50,000
Asia	22RSR03	Asia: Conflict Resolution	-	\$50,000	\$50,000
Asia	22RSRCR	COVID-19 Assistance Funds: Provided to ensure projects have needed	\$40,000	\$30,000	\$70,000
Asia	22RST	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$20,000	-	\$20,000
Asia	22RSF	RRI Coalition and Regional Facilitation	\$96,000	\$35,000	\$131,000
Asia	22RSP	Planning	\$10,000	\$0	\$10,000
Asia	22RSS	Coordination and Technical Assistance	\$277,603	\$0	\$277,603
Asia Subtotal			\$755,603	\$476,721	\$1,232,324

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Tenure Tracking	22TX01	Global: Production and dissemination of 2020 update of Who Own's the World's Land?	\$45,000	-	\$45,000
Tenure Tracking	21TX02	Global: Strengthen RRI knowledge management and data accessibility through the development of an online platform to house RRI Tenure Tracking databases and Path to Scale analyses. Priority contributions include the redevelopment of Online Tenure Tool featuring updated forest tenure and gender data.	\$8,300	-	\$8,300
Tenure Tracking	22TX03	Global: Increase uptake and awareness of findings and data concerning community-based water tenure among key stakeholders across sectors and at national, regional, and global levels	\$3,000	-	\$3,000
Tenure Tracking	Funded in GJ	Regional: Indigenous, Afro-descendant, and community women leaders, organizations, networks, and supporting institutions across Africa, Asia, and Latin America continue to establish stronger relationships, advance a common agenda, and identified priorities inform strategic global analysis.	-	-	\$0
Tenure Tracking	22TX04	Global: Provide support and guidance to RRG programs, RRI Coalition members, and other external organizations and initiatives in furtherance of community-based tenure rights, including through the revision of concept notes, draft reports, and other materials, and through trainings and webinars.	\$5,000	-	\$5,000
Tenure Tracking	22TX05	Global: Continue to strengthen RRI's internal knowledge management and data accessibility	-	10000	\$10,000
Tenure	22TXT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$10,000	8000	\$18,000
Tenure	22TXS	Tenure Tracking Staff Costs	\$171,526	0	\$171,526
Tenure Tracking Subtotal			\$242,826	\$18,000	\$260,826

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
SAGE	22TR01	Financial Mechanism Research (FGMC Grant)	\$27,600	\$0	\$27,600
SAGE	22TR02	Working Group and analyses to support the establishment of Strategic Plan IV, including Blue Skies sessions, surveying, reporting and reviewing results with coalition	\$200,000	\$50,000	\$250,000
SAGE	22TR03	SAGE Dialogues/COP Preparation	\$33,450	\$0	\$33,450
SAGE	22TRS	SAGE Leadership and General Staffing	\$120,633	\$0	\$120,633
SAGE Cross-Thematic Initiatives			\$381,683	\$50,000	\$431,683

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
RC&C	22TC04	Support rights-holders coordination and engagement in climate and biodiversity dialogues to help advance rights-based actions and commitments at national and international levels. Process to tie into Land Rights Standard engagement process	\$30,000	\$20,000	\$50,000
RC&C	22TC08	Strengthen analytical evidence in support of community-led climate and conservation efforts; Carbon Baseline Update, in collaboration with Woodwell Climate Research Centre	\$30,000	-	\$30,000
RC&C	22TC05	Support the Ad Hoc Steering Committee of the Land Rights Standard to launch the initiative, define its institutional modalities, and accelerate its adoption by climate and conservation organizations.	\$30,000	-	\$30,000
RC&C	22TC10	Support global coordination on rights-based climate and conservation to enhance enabling environment for community-based approaches; ensure full and effective recognition of rightsholders FPIC rights; and involve rightsholders in the design, implementation, benefit sharing, and monitoring of dedicated actions and investmentors (Tentative)	\$10,000	\$30,000	\$40,000
RC&C	22TC02	Regional - The Local Community process in Latin America strengthens its articulation with rightsholders in Asia and Africa to consolidate the proposal of self-definition criteria and to develop an advocacy agenda in order to ensure participation in the LC and IP Platform of the UNFCCC.	\$35,000	-	\$35,000
RC&C	22TC09	Publish and Promote a policy brief on forest landscape restoration (20TC09), continuing activity from 2020 to capture key findings from IFRI submissions to Science and Nature for decision-makers and policy makers at country/regional level to support advocacy needs of RRI Coalition.	\$7,000	-	\$7,000
RC&C	22TCT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$25,000	-	\$25,000
RC&C	22TCS	Coordination and Technical Assistance	\$216,838	\$0	\$216,838
Rights, Climate and Conservation (formerly Rights and Climate) Subtotal			\$383,838	\$50,000	\$433,838

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Gender Justice	21TG01	Mobilize, connect and enable Indigenous, Afro-descendant, and community women leaders, networks and organizations, and networks from Africa, Asia, and Latin America to advance their rights and priorities.	\$20,400	-	\$20,400
Gender Justice	22TG02	Pilot a refined methodology for Depth of Rights and Gender data and analysis in up to 9 priority countries in collaboration with women stakeholders to support women's movements on their advocacy on tenure rights and women's parity in representation, with particular focus on 2021 UNFCCC COP and CBD COP. Production of briefs and didactic material for women movements to use in their advocacy strategy combining RRI analyses and experiences and lessons from grassroots organisations.	\$56,600	-	\$56,600
Gender Justice	22TG03	Communications and Dissemination of Research: This activity complements the cross-regional encounter among IP-AD-LC women. – activity 21TG01.	\$8,000	-	\$8,000
Gender	22TG04	Virtual Dialogues	\$4,300	-	\$4,300

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Gender Justice	21TG01	Mobilize, connect and enable Indigenous, Afro-descendant, and community women leaders, networks and organizations, and networks from Africa, Asia, and Latin America to advance their rights and priorities.	\$20,400	-	\$20,400
Gender Justice	22TG02	Pilot a refined methodology for Depth of Rights and Gender data and analysis in up to 9 priority countries in collaboration with women stakeholders to support women's movements on their advocacy on tenure rights and women's parity in representation, with particular focus on 2021 UNFCCC COP and CBD COP. Production of briefs and didactic material for women movements to use in their advocacy strategy combining RRI analyses and experiences and lessons from grassroots organisations.	\$56,600	-	\$56,600
Gender Justice	22TG03	Communications and Dissemination of Research: This activity complements the cross-regional encounter among IP-AD-LC women. – activity 21TG01.	\$8,000	-	\$8,000
Gender	22TG04	Virtual Dialogues	\$4,300	-	\$4,300

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Gender Justice	22TG01	Mobilize, connect and enable Indigenous, Afro-descendant, and community women leaders, networks and organizations, and networks from Africa, Asia, and Latin America to advance their tenure and participation rights and priorities.	\$52,000	\$30,000	\$82,000
Gender Justice	22TG05	Indigenous, Afro-descendant, and community women leaders, organizations, networks, and supporting institutions across Africa, Asia, and Latin America continue to establish stronger relationships, advance a common agenda, and identified priorities inform strategic global analysis.	\$47,000	-	\$47,000
Gender	22TGT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$10,000	-	\$10,000
Gender	22TGS-M	Coordination and Technical Assistance-Matrix	\$0	\$0	\$0
Gender	22TGS	Coordination and Technical Assistance	\$129,442		\$129,442
Gender Justice Subtotal			\$327,742	\$30,000	\$357,742

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
R&L	22TA01	Define and develop a global analysis on the economic case for secure land rights and rights-based approaches as linked to the economic development and sustainability agendas of developing country governments and global development finance.	-	\$75,000	\$75,000
R&L	22TA02	Develop and pilot a methodology and framework to establish national-level baselines of the enabling policy conditions to advance rights-based approaches.	\$75,000	-	\$75,000
R&L	22TA03	Strengthen and leverage community-based monitoring capacities / standards and safeguards to enhance supply chain transparency, safely hold both public and private constituencies accountable, and accelerate the implementation of the VGGT in key focus countries	\$100,000	-	\$100,000
R&L	22TA04	Leverage Interlaken Group and RRI Networks in Liberia, Kenya, Malawi, Laos, and Indonesia to empower rights holders to validate supply chain and investment performance, improve social and ecological outcomes for IPs, LCs, ADs, and women within these groups, and advance tenure reforms.	\$70,000	\$85,000	\$155,000
R&L	22TA05	Leverage the Interlaken Group at global level to influence key policy making bodies (e.g. EU) and corporate sustainability initiatives (e.g. Consumer Goods Forum) to advance joint private sector-CSO-community policy recommendations on regulatory reforms and community-led supply-chain transparency.	\$45,000	\$30,000	\$75,000
R&L	22TAT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$10,000	-	\$0
R&L	22TAS	R&L Staff Costs	\$170,464	\$0	\$170,464
Rights & Livelihoods			\$470,464	\$190,000	\$660,464

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Comms	22X01	Engage with RRI Gender Justice Program and Coalition members to produce and promote knowledge and advocacy tools in support of Indigenous and community women's rights and voices in global, regional and national policy platforms.	-	-	\$0
Comms	22X02	Communications support for multi-stakeholder dialogue in Africa on women's land rights and national processes on women's land rights.	-	-	\$0
Comms	22X03	Targeted communications to leverage RRI's analyses to respond to planned and unforeseen strategic opportunities at regional and country level, including the role of rights recognition in promoting livelihoods, enterprise, and COVID economic recovery.	\$20,000	20000	\$40,000
Comms	22X04	Constituent management (Mailchimp), social media analytics, production and design software (Adobe), photo and video library subscriptions, online outreach tools, and translation software.	\$5,000	-	\$5,000
Comms	22X05	Web hosting, technical support and improvements to site infrastructure	\$7,500	-	\$7,500
Comms	22X06	General support (business cards, unforeseen translations or production needs)	\$7,500	-	\$7,500
Comms	22X07	Capitalize on global media moments to leverage the RRI Path to Scale and voice the importance of Indigenous and local community rights to achieve global climate and conservation goals.	-	-	\$0
Comms	22X08	Leverage RRI analyses linking rights protection and recognition to global development indicators and economic development by supporting the Land Rights Now global platform.	\$33,000	-	\$33,000

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Comms	22X09	Produce, promote and leverage RRI country-level analyses on land rights implementation and mapping of violations in priority countries to facilitate national advocacy of Coalition members.	\$15,000	-	\$15,000
Comms	22X10	Promote and leverage RRI analyses and convenings to promote community forestry, livelihoods, pandemic resilience, food sovereignty and ancestral medicine in national economic recovery plans in priority countries.	-	15000	\$15,000
Comms	22X11	Leverage regional breakdown of findings from RRI's 2020 rights-based conservation analysis to promote adoption of rights-based climate and conservation solutions by governments in priority countries.	-	-	\$0
Comms	22X12	Strengthen engagement from private sector changemakers around RRI's 30x30 and carbon rights analyses and rights-based conservation and climate action narrative.	\$10,000	10000	\$20,000
Comms	22X13	Leverage and promote analysis of social-ecological benefits of community-based livelihoods and land use economies to inform policy makers and the private sector.	-	-	\$0
Comms	22X22	SPIII Final Evaluation	\$50,000	-	\$50,000
Comms	TT Budget	Production and dissemination of 2020 update of Who Owns the World's Land?	-	-	\$0
Comms	22XT	Travel and Department Expenses	\$10,000	-	\$10,000
Comms	22XS	Communications Staff Costs	\$420,533	\$0	\$420,533
Communications Subtotal			\$578,533	\$45,000	\$623,533

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
CSN	22QGV/23QGV	The Governance Meetings enable RRI to review workplans, mobilize to achieve its 2022 objectives, and start engagement for SP4.	\$25,000	\$20,000	\$45,000
CSN	22QP01	RRI's Global Strategy Meetings energize the Coalition and provide strong input to the planning process.	\$50,000	\$30,000	\$80,000
CSN	22QP02	The Coalition, including Partners, Collaborators, and Fellows, is engaged and leveraged throughout the year	\$40,000	-	\$40,000
CSN	22QP03	The RRG Board of Directors is actively engaged and efficient in supporting the governance of RRI	\$65,000	-	\$65,000
CSN	22QP04	2022 MegaFlorestais meeting and/or webinar series facilitate greater understanding from forest agency leaders on implementing tenure reform and scaling up rights recognition	\$65,000	-	\$65,000
CSN	TBA	Reserve for return to in-person meetings for planning, governance, thematic events, donor engagement, or other in-person meeting related costs	\$90,000	-	\$90,000
CSN	22NT	Travel and Departmental Expenses	\$10,000	-	\$10,000
CSN	22NS	CSN Staff Costs	\$342,762	\$0	\$342,762
Coalition and Strategic Networks Subtotal			\$687,762	\$50,000	\$737,762

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
SRM	22Z	Strategic Response Mechanism	\$1,100,000	\$450,000	\$1,550,000
SRM	22Z-CR	Covid-19 Response Sub-Program of the SRM	\$0	\$250,000	\$250,000
SRM	22ZS	SRM Staff Costs	\$59,601	\$0	\$59,601
Strategic Response Mechanism Subtotal			\$1,159,601	\$700,000	\$1,859,601
P2S	22SCL01	Subgrants managed by Path to Scale Initiative	\$1,350,000	-	\$1,350,000
P2S	22SCL02	Partner Operational Funding (pass through grant)	\$437,500	-	\$437,500
P2S	22SCL03	New Path to Scale Managed Events/Research, to be identified during program development phase	\$485,000	-	\$485,000
P2S	22SCL04	Strategic communications support to position the P2S as the forum for scaling up financial support, coordination, and innovation to achieve 2030 climate and conservation goals.	\$15,000	-	\$15,000
P2S	22SCL05	Organize a high-level stocktaking event, coordinated by RRI and the P2S group, to assess donor progress to allocate financial commitments made at CoP26 and advance this agenda.	\$50,000	-	\$50,000
P2S	22SCL06	Develop technical analysis of the status of the allocation of donor financial commitments at CoP26 and progress to recognize IP, LC, and ADP rights.	\$20,000	-	\$20,000
P2S	22SCL07	Update Path to Scale data-base and web platform documenting donor investments in community rights, resolving issues of identified in 2021 scan.	\$30,000	-	\$30,000
P2S	22SCL08	Launch the Community Land Rights and Conservation Finance Initiative (CLARIFI) and communicate key processes, regranting criteria, and goals to key donors and allies.	\$35,000	-	\$35,000
P2S	22SCL09	Establish the CLARIFI regranting mechanism and begin channeling funds to support strategic projects in developing countries.	\$100,000	-	\$100,000
P2S	22SCLT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	\$25,000	-	\$25,000
P2S	22SCLS	CLARIFI Staff Costs	\$364,764	-	\$364,764
Path to Scale Subtotal			\$2,912,264	\$0	\$2,912,264

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
F&A	22OA	Accounting/Audits/Banking	\$129,500	-	\$129,500
F&A	22OO	Facilities (incl Canada)	\$293,436	-	\$293,436
F&A	22OD	Fixed Assets&Depreciation	\$250,000	-	\$250,000
F&A	22OE	Donor Engagement	\$75,000	-	\$75,000
F&A	22OF	Fundraising Travel and Other	\$35,000	-	\$35,000
F&A	22OG	Gen Ops/Supplies/Events	\$32,100	-	\$32,100
F&A	22OH	HR/Recruiting/Professional Services	\$32,900	-	\$32,900
F&A	22OM	Montreal Related Expenses	\$34,000	-	\$34,000
F&A	22OT	Technology/Systems	\$102,300	-	\$102,300
F&A	22OTR	RRG Planning/Transition Mgmt	\$76,960	-	\$76,960
F&A	22OTS	New Systems Development	\$90,000	-	\$90,000
F&A	22OS	Staff Development & Training	\$85,000	-	\$85,000
F&A	22ADMS	Administrative Personnel Costs	\$1,020,390	-	\$1,020,390
Operations, Finance and Administration Subtotal			\$2,256,586	\$0	\$2,256,586
SPO	22SPOS	Program Leadership/Management	\$557,155	-	\$557,155
SPO	22SPOS-M	RESERVE FOR NEW STAFF	\$655,244	-	\$655,244
SPO	22SPOT	Program Leadership Travel	\$75,000	-	\$75,000
Program Office Subtotal			\$1,287,399	\$0	\$1,287,399
Contingency Funds			\$125,000		\$125,000
Financial Reserve			\$200,000	\$0	\$200,000
Total Currently Allocated			\$13,340,720	\$2,199,721	\$15,540,441

Annexe 2 : Critères d'engagement de RRI

Critères de RRI pour déterminer ce qui est "stratégique", "valeur ajoutée" et "synergique"

1. "Stratégique"

La réflexion stratégique est souvent guidée par le fait de poser les bonnes questions. Il s'agit notamment de questions telles que :

- "Est-ce que cela nous rapproche de la réalisation de nos objectifs communs ?"
- "Y a-t-il une décision politique qui sera prise au cours de l'année prochaine ? Deux ans ? Cinq ans ?"
- "L'activité aura-t-elle une pertinence politique au niveau national ?"
- "L'activité influence-t-elle les positions et le comportement des principaux décideurs ?"
- Les résultats potentiels seront-ils significatifs pour la tenure forestière et la réduction de la pauvreté ?

Les critères de RRI permettant de déterminer qu'une activité est "stratégique" comprennent :

- a) Profite d'une nouvelle opportunité politique (ou la crée).
- b) Réunit de multiples acteurs pour atteindre les objectifs de la Coalition.
- c) Tient compte de l'environnement externe et s'appuie sur ce qui est fait par d'autres acteurs, sans dupliquer ces efforts.
- d) Neutralise les récits des opposants ou fournit un nouveau récit pour rallier les partisans et les nouvelles circonscriptions clés.
- e) Influence les principaux décideurs aux niveaux national et régional et ouvre la voie à un dialogue direct entre la société civile, les communautés locales et/ou les peuples autochtones et leurs organes directeurs.
- f) Crée ou tire parti de nouveaux événements/institutions pour influencer des acteurs ou des processus " non traditionnels ".
- g) La probabilité d'obtenir un résultat distinct dans un délai court est élevée.

2. "Valeur ajoutée"

RRI fonctionne dans le cadre d'une structure de programme à la fois souple et clairement axée sur des résultats politiques spécifiques. En tant que coalition, toutes les personnes impliquées s'attendent à ce que l'accomplissement collectif vers des objectifs partagés spécifiques dépasse la somme de ce que les partenaires et les collaborateurs pourraient réaliser indépendamment. La valeur ajoutée de RRI ne se limite pas au renforcement des capacités et à l'éducation. La valeur ajoutée réelle sera déterminée par la mesure d'une activité (ou d'un ensemble d'activités) par rapport aux critères suivants :

1. Réalisé une réforme politique efficace au niveau national pour : créer un engagement, ou reconnaître et établir des droits, ou jouir de droits ou empêcher un retour en arrière.
2. A créé un effet domino en faisant entrer un pays dans un processus en raison d'actions visibles ou démontrées dans un autre pays.
3. Forcer des liens au-delà de la "zone de confort" en mettant en relation des individus et/ou des réseaux qui ne le seraient pas dans le cadre d'une activité normale.
4. Permet un autre niveau d'analyse (par exemple, politique, économie, marché et investissement transfrontaliers).

3. "Synergique"

Dans la coalition RRI, la synergie est censée découler de la collaboration. Et comme elle le fait, l'objectif devient plus réalisable. Une synergie efficace conduit à des résultats à "valeur ajoutée".

Pour les besoins de RRI, les "activités synergiques" peuvent être définies comme des activités qui :

- Combiner les programmes/activités/acteurs clés mondiaux, régionaux et nationaux pour maximiser l'influence sur les politiques.
- Tirer parti de l'avantage comparatif inhérent des différents acteurs qui composent la coalition et qui sont intéressés par les objectifs de la coalition (partenaires, collaborateurs, réseaux affiliés, RRG et autres) ;
- S'assurer que les points de vue, les efforts et les aspirations des organisations de la société civile, des communautés locales et des peuples autochtones sont entendus aux niveaux national, régional et mondial.

En outre, les activités dans les pays prioritaires de RRI doivent répondre à un quatrième critère : contribuer à un changement au niveau national en ce qui concerne les droits à la terre et aux ressources des peuples autochtones, des communautés et/ou des femmes rurales. ■

Annexe 3 : Troisième programme stratégique (2018-2022)

Objectifs stratégiques

Afin de saisir les nouvelles opportunités mondiales de lutte contre les inégalités, de promouvoir la justice de genre et d'élargir l'échelle et la portée des efforts déployés au niveau mondial sur la prochaine période quinquennale (2018-2022), RRI prendra appui sur des stratégies et programmes éprouvés pour donner priorité à quatre nouveaux objectifs stratégiques :

1. **Élargir l'échelle et la portée des efforts déployés au niveau mondial pour sécuriser les droits de propriété des femmes, les aider à se faire entendre, et à exercer leur leadership sur les terres et les forêts communautaires.** Les femmes se trouvent en première ligne du combat pour les droits fonciers et forestiers, et subissent des effets disproportionnés lorsque les droits fonciers communautaires ne sont pas respectés. La plupart des lois sont injustes du point de vue des droits des femmes au sein des communautés ; elles sont le reflet de la marginalisation politiques et sociale des femmes dans divers pays du monde. La sécurisation de ces droits est à la fois une question de justice de genre et un élément clé pour la protection de communautés entières et pour faire de réelles avancées sur les objectifs mondiaux de développement et climatiques. RRI est parfaitement consciente que, même au sein des communautés, les femmes ont un statut juridique inférieur à celui des hommes en matière de droits de propriété, d'accès et de gouvernance foncière. RRI va privilégier les approches de travail en commun avec les responsables autochtones et communautaires pour mieux les aider à donner priorité aux femmes marginalisées. Dans ce contexte, RRI cherche également à :
 - a. Impulser le développement d'une nouvelle initiative mondiale sur la justice de genre dans le cadre des droits fonciers communautaires lors de la prochaine Conférence internationale sur les droits communautaires sur les terres et les ressources (octobre 2017, Stockholm, Suède). Cet effort pour introduire la justice dans les argumentaires dominants sur les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales se placera à l'intersection des droits des femmes sur les terres, la gouvernance et les entreprises communautaires ;
 - b. Éclairer les campagnes nationales en faveur de réformes politiques équitables du point de vue du genre, notamment en RDC, au Libéria, au Pérou, en Colombie, en Inde, en Indonésie et au Népal. En outre, RRI vise à accroître la sensibilisation de la communauté internationale du développement sur les avantages de sécuriser la reconnaissance des droits des femmes au sein des systèmes fonciers collectifs par l'exploitation de nouvelles données mondiales sur les droits fonciers des femmes ; et
 - c. Renforcer les capacités des membres de la Coalition RRI et d'autres réseaux de femmes pour une promotion effective de la justice de genre dans le cadre des droits fonciers et forestiers à travers l'établissement formel du Groupe consultatif de RRI sur la justice de genre. Ce Groupe consultatif se réunira en 2017 pour définir une stratégie

de genre sur les cinq prochaines années (2018-2022) et les priorités au niveau national et régional. Ce groupe va également accompagner l'élaboration de la nouvelle initiative mondiale proposée ci-dessus, en définir le programme et créer des plateformes pour engager les collectivités clés à des échelles multiples.

2. Renforcer et connecter les « défenseurs de première ligne » pour mieux défendre leurs terres et leurs ressources naturelles, et contribuer à l'avancement de leurs programmes avec des analyses, des communications et des réseaux stratégiques plus solides.

L'information se consomme désormais de façon plus condensée, de sorte que les messages fondés sur des données claires et cohérentes, qui s'adressent directement à des publics ciblés, sont des outils importants pour assurer l'influence des nouvelles analyses sur l'argumentation mondiale et les principaux processus de réforme au niveau des pays. Cela revêt une importance particulière étant donnée la montée constante de l'influence des réseaux sociaux comme moyens de partage des informations et comme amplificateurs d'impact. Dans ce contexte, RRI va renforcer et élargir sa surveillance foncière sur les terres, les forêts, le carbone et les droits des femmes, et établir un niveau de référence concernant les droits communautaires sur l'eau. Elle s'assurera également que des données et des messages nationaux extraits de ces analyses soient disponibles et accessibles pour des campagnes de sensibilisation et de défense au niveau national. En outre, RRI vise à interpeler de façon plus énergique les collectifs influents mais actuellement inactifs en matière de soutien, à tisser des relations avec des alliés non habituels, et à dépasser les réverbérations des cercles politiques fermés et des « bulles filtrantes » qui entravent l'accès à des collectivités et responsables clés. En particulier, RRI entend :

- a. Répertorier et connecter des réseaux pour faciliter les communication et la mobilisation ; partager des connaissances en matière de communications stratégiques et de nouvelles technologies ; atteindre de nouveaux collectifs focalisés sur les droits des femmes, la problématique climatique, etc., pour mettre en évidence les liens de ces thèmes avec les droits fonciers communautaires ; et faciliter les échanges entre les organisations et réseaux locaux pour tisser des relations de travail et influencer les programmes nationaux, les priorités régionales et les argumentaires et actions au niveau mondial ;
- b. Renforcer les niveaux de référence mondiaux en matière de droits fonciers communautaires, de droits forestiers, de droits sur le carbone et de droits des femmes sur les terres communautaires, et élaborer des niveaux de référence similaires pour les droits communautaires sur la ressource en eau. RRI utilisera ces cadres éprouvés pour surveiller et rapporter les avancées mondiales sur les Objectifs de développement durable relatifs aux terres, aux ressources et au genre.
- c. Élaborer une communication et des opportunités d'intervention ciblées, fondées sur des données, aux niveaux national, régional et mondial, pour renforcer la voix des responsables communautaires et autochtones, et faire connaître les solutions appliquées par les communautés aux principaux problèmes sociaux, économiques et environnementaux ; et

- d. Renforcer la gestion des connaissances de RRI et l'accessibilité des données et messages clés sur toute une gamme de questions relatives aux avantages de la sécurisation des droits communautaires (voir les efforts préliminaires déployés à cet égard en cliquant ici), ainsi que sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de réformes foncières en collaboration avec le Fonds international pour les droits fonciers et forestiers (Tenure Facility). Par exemple, RRI conduira une analyse des stratégies et des progrès accomplis par les projets du Tenure Facility pour en extraire des leçons sur la façon d'élargir encore davantage la reconnaissance des droits fonciers.
- 1. Transformer les pratiques de développement et de conservation pour qu'elles respectent les droits fonciers locaux en « démocratisant la responsabilité », et soutenir les modèles et les entreprises de développement localement définis.** La transformation des systèmes politiques, conservationnistes et marchands pour le respect des droits fonciers locaux requiert d'interventions énergiques auprès des entreprises et des investisseurs, des communautés locales mieux informées et autonomes pour identifier et gérer leurs propres modèles, et des environnements politiques et règlementaires aptes à promouvoir équitablement les initiatives locales de développement face aux acquisitions et investissements fonciers à grande échelle. Au vu de la multiplication d'engagements nouveaux souscrits par les gouvernements et les corporations, du large « fossé de la reconnaissance » entre les ambitions déclarées et les actions mesurables, et de l'inadéquation générale des mécanismes de responsabilisation publique, RRI stimulera les efforts visant à « démocratiser la responsabilité » en soutenant le suivi communautaire des engagements et des investissements du secteur public comme du secteur privé. En particulier, RRI entend :
- a. Élargir les interventions du Groupe Interlaken au niveau des pays et des activités, en donnant priorité aux pays, secteurs et entreprises stratégiquement influents qui vont guider et accélérer une adoption et une transformation plus larges ;
 - b. Soutenir l'élaboration de nouveaux modèles économiques et de conservation gérés localement ou de façon communautaire, et travailler avec les gouvernements, les investisseurs, les entreprises et les organisations de développement pour en assurer la mise en œuvre à travers des réseaux multiniveaux dédiés à guider les avancées sur ces fronts ;
 - c. Faciliter la mise en place et l'expansion de « systèmes d'alerte précoce » gérés de façon communautaire, tels que les systèmes de SMS utilisés par AMAN en Indonésie, ainsi que la cartographie des chaînes d'approvisionnement pour permettre la surveillance communautaire des activités et investissements publics et privés, pour en suivre la performance en temps réel, et pour mettre les acteurs publics et privés face à leurs responsabilités ; et
 - d. Encourager le développement d'une nouvelle communauté praticienne pour stimuler les entreprises communautaires, y compris en collaboration avec le Fonds pour l'agriculture et les forêts (Farm and Forest Facility) et d'autres organisations de recherche et associations de propriétaires forestiers compétentes.

- 4. Connecter, consolider et tirer profit de la série émergente d'instruments mondiaux pour élargir la reconnaissance des droits fonciers et forestiers des peuples autochtones et des communautés locales sur le terrain.** Les nombreux instruments et initiatives stratégiques ayant récemment vu le jour en rapport aux droits fonciers communautaires offrent une plateforme solide pour l'action. Beaucoup d'entre eux, tels les programmes REDD et FLEGT, la DNYF, le Fonds pour l'agriculture et les forêts, et les tables rondes de commerce de denrées, sont déjà engagés dans le soutien de la reconnaissance des droits fonciers communautaires. D'autres, y compris le Fonds international pour les droits fonciers et forestiers ou Tenure Facility, le Groupe Interlaken, MegaFlorestais, l'Appel mondial à l'action sur les droits fonciers autochtones et communautaires (Land Rights Now) et LandMark, ont été conçus pour compléter et former la base d'une nouvelle structure mondiale de soutien pour les droits fonciers communautaires. Au cours des cinq prochaines années, la Coalition RRI va s'occuper à faciliter le fonctionnement de cet « écosystème » émergent, au sein duquel ses instruments sont reliés et activés pour maximiser l'exercice des droits, en promouvant l'apprentissage en commun, l'établissement de liens et la cohérence des programmes nationaux. Chacun de ces outils s'adresse à une audience différente et vise à résoudre une difficulté particulière qui empêche l'acceptation généralisée de la sécurisation des droits fonciers communautaires en tant que pilier des Objectifs de développement durable. Ces instruments, travaillant de concert avec les coalitions foncières nationales encouragées par RRI dans les pays prioritaires, ainsi qu'avec les initiatives, institutions et engagements créés en dehors de la Coalition RRI, peuvent développer beaucoup de puissance, d'influence et d'impact une fois reliés aux niveaux national et mondial. Pour capitaliser la collaboration et le potentiel de cet écosystème, et tirer profit de la niche que chacun d'eux vise à exploiter, RRI entend :
- a. Convoquer et relier entre eux les instruments et initiatives en nombre croissant qui visent à promouvoir les droits fonciers des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes, à travers la série biennale de conférences internationales sur les droits des communautés sur les terres et les ressources, et développer un nouveau partenariat de haut niveau entre supporters engagés pour surveiller les progrès accomplis, faciliter la collaboration entre les initiatives et accélérer les avancées ;
 - b. Fomenter une coordination stratégique entre le Tenure Facility, le Groupe Interlaken, MegaFlorestais, les coalitions foncières nationales établies par RRI, et d'autres plateformes dans certains pays en développement, pour développer des projets permettant de cartographier et de répertorier les territoires forestiers communautaires ainsi que les politiques de réforme, et améliorer la conformité des entreprises avec l'UNDRIP et les VGGT. Cette sorte de coordination a été lancée début 2017 au Cameroun où le projet pilote du Tenure Facility a convoqué une réunion du Groupe Interlaken et de l'Association nationale des industries camerounaises, afin d'identifier les mesures que les fournisseurs nationaux devraient prendre pour être en conformité avec les normes internationales ; et
- 5. Accentuer la collaboration entre les instruments du point de vue technique et politique pour favoriser le soutien et l'apprentissage commun.** Par exemple, LandMark est positionné pour

devenir une centrale de données en accès libre et en commun, permettant de dresser les cartes des territoires communautaires et des concessions privées, pour faciliter un suivi transparent du respect des standards par les entreprises, et une plateforme de données utiles aux stratégies de défense dans le cadre de la campagne Land Rights Now de l'Appel mondial à l'action. Le Fonds pour l'agriculture et les forêts mobilise des soutiens pour les organisations productrices et renforce leur capacité de défense des droits. MegaFlorestais vise à tirer les leçons des expériences du Tenure Facility et à s'impliquer davantage dans le partage de leçons apprises concernant la mise en œuvre des droits fonciers, cherchant ainsi à élargir son influence au-delà des investissements limités du Tenure Facility dans les pays en développement. ■

Annexe 4 : L'Alliance Shandia pour les peuples, la nature et le climat

Renforcer les droits fonciers et la conservation au niveau local afin d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de conservation, de climat et de développement dans le bassin du Congo.

Aperçu du projet proposé

L'Initiative des droits et ressources (RRI), l'Alliance mondiale des communautés territoriales (*Global Alliance for Territorial Communities*, GATC) et la *Campaign for Nature* (C4N) ont proposé de promouvoir les objectifs du *Bezos Earth Fund* (BEF) concernant le climat et la nature en élargissant la reconnaissance des droits de tenure des peuples autochtones (PA), des communautés locales (CL) et des peuples afro-descendants (PAD) au sein du bassin du Congo et dans les Andes tropicales. Le projet proposé s'appuiera sur les réseaux, les financements et les partenaires présents dans les régions ciblées par le BEF, afin de fixer conjointement un cadre pour offrir un appui financier et organisationnel directement aux organisations locales de détenteurs de droits ainsi qu'à leurs réseaux. L'objectif d'un tel appui est de sécuriser les droits de tenure des PA et des CL, et de soutenir leur gouvernance des forêts tropicales. Sécuriser les droits de ces groupes et encourager les pratiques millénaires qu'ils ont développées grâce à leur proximité avec la nature constituent des occasions uniques pour répondre aux crises du climat et de la biodiversité grâce à une approche ascendante.

Présentation du projet proposé

La Vision Shandia ainsi que l'initiative Path to Scale (Voie vers l'amplification et la transformation) et les objectifs pour 2030 de RRI visant à sécuriser les droits des PA, des CL et des PAD sur plus de la moitié des forêts tropicales d'ici 2030, serviront de guide opérationnel pour la réalisation de ce projet.

Les membres et les fonds régionaux du GATC, le mécanisme de réponse stratégique (MRS) de RRI et ce projet viendraient compléter la [Tenure Facility](#), qui octroie des subventions conséquentes aux ONG et aux organisations autochtones, afro-descendantes, et communautaires, afin de sécuriser leurs droits aux niveaux régional et national. Pour cela, ils financeront un plus grand nombre d'initiatives (parfois d'envergure plus limitée) visant à sécuriser la tenure foncière, garantir la protection juridique et rendre effective la gouvernance au sein des territoires — grâce à des programmes axés sur la conservation, la restauration, le suivi et l'économie autochtone et locale et menés à bien par des organisations autochtones, afro-descendantes, et communautaires et leurs partenaires locaux.

Les partenaires du projet proposé au BEF s'attèleront avant tout à coordonner de façon stratégique nos différents mécanismes et initiatives, et s'efforceront de collaborer avec d'autres partenaires recevant des financements du BEF, afin d'obtenir des résultats complémentaires et de démultiplier l'impact des actions.

En s'appuyant sur la Vision Shandia pour un écosystème de financements et les mécanismes et objectifs actuels de RRI, les partenaires s'attacheront à poursuivre les objectifs suivants :

- **Intensifier les actions communautaires visant à renforcer les droits et à promouvoir la conservation.**
 - Soutenir des réformes juridiques et de plaidoyer ciblé, en s'appuyant sur [le Cadre de travail sur les opportunités](#) élaboré par RRI.
 - Promouvoir un environnement favorable à la sécurisation et pérennité des droits fonciers communautaires.
 - Appuyer des organisations locales de plus petite taille et renforcer leurs capacités, afin qu'elles puissent soumettre des demandes de financement pour des projets de sécurisation de la tenure de plus grande envergure (auprès d'organismes tels que la Tenure Facility).
 - Réaliser des projets pour cartographier et sécuriser les droits fonciers communautaires, élaborer et mettre en œuvre des plans de conservation et instaurer des systèmes communautaires de suivi et de compte rendu.
 - Créer un mécanisme de financement efficace permettant de gérer des fonds et de les octroyer directement aux organisations locales, afin de mettre en œuvre la Vision Shandia et de faire progresser les objectifs et les buts fixés par RRI.
- **Renforcer les capacités des organisations locales.**
 - Améliorer les capacités des organisations autochtones, afro-descendantes et communautaires et de leurs alliés dans les domaines administratifs, financiers et techniques prioritaires au niveau mondial, afin qu'ils puissent bénéficier de financements plus importants pour préserver les forêts.
 - Renforcer le rôle des organisations autochtones, afro-descendantes et communautaires au sein des stratégies nationales sur le climat, la biodiversité et le développement.
- **Instaurer un système communautaire de suivi et de compte rendu à l'échelle mondiale.**
 - Aider les organisations communautaires locales à élaborer des systèmes de suivi et de compte rendu qui leur permettraient de faire état de leurs efforts en matière de conservation et de signaler les menaces pesant sur leurs terres et leurs communautés.
 - Instaurer un système interrégional — géré par le GATC et RRI — visant à collecter et à communiquer des informations sur l'ensemble des organisations autochtones et communautaires recevant l'appui de ce projet.
- **Suivre les progrès réalisés à l'échelle mondiale en matière de sécurisation des droits communautaires et de conservation, et encourager une coordination stratégique entre les organisations autochtones et communautaires, les bailleurs de fonds et les partenaires de mise en œuvre.**
 - Élaborer des rapports réguliers sur les progrès réalisés à l'échelle mondiale pour sécuriser les droits fonciers communautaires, promouvoir la conservation et lutter contre le changement climatique.
 - Renforcer l'initiative [Path to Scale](#), un réseau mondial de bailleurs de fonds et d'outils opérationnels, afin d'améliorer la coordination et d'encourager des investissements stratégiques.
- **Réalizations attendues, résultats et échéanciers**

Réalisations attendues

À l'horizon 2025 : En consolidant une masse critique d'organisations autochtones, afro-descendantes et communautaires de premier plan, en augmentant le nombre de pays affichant des cadres juridiques satisfaisants dans le bassin du Congo et les Andes tropicales, et en créant un cadre opérationnel et financier solide regroupant des organismes de coordination et des mécanismes de financement au niveau mondial, le projet jettera les bases sociales et institutionnelles nécessaires à la conservation des écosystèmes et à l'ensemble des solutions communautaires et fondées sur la nature (paiements pour services environnementaux [PSE], marché du carbone, ou encore restauration dans l'éventualité où les organisations locales préfèrent cette option). Sur la base de ces réalisations, il sera ensuite possible d'élargir les efforts internationaux en vue d'atteindre les objectifs mondiaux fixés à l'horizon 2030.

À l'horizon 2030 : Octroi de la propriété de 50 pour cent des forêts tropicales aux PA, CL et PAD (intégralité des droits et parité entre hommes et femmes), réduction de la déforestation pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat et promotion de la conservation basée sur les droits pour préserver au moins 30 pour cent de la superficie terrestre.

Résultats et échéanciers

Les résultats et échéanciers fournis à titre indicatif dans le tableau ci-dessous seront ajustés à la suite des discussions de stratégie avec les détenteurs de droits.

Résultats Échéancier (bassin du Congo)	2022	2023	2024	2025	Total
Superficie additionnelle de forêts tropicales dévolue aux PA, aux PAD et aux CL (en millions d'hectares)	-	0.24	0.75	2.01	3.00
<i>Gabon</i>	-	-	-	0.01	0.01
<i>République du Congo</i>	-	0.15	0.50	1.00	1.65
<i>République démocratique du Congo</i>	-	0.09	0.25	1.00	1.34
Superficie concernée par des activités de conservation, de développement, de gestion forestière et de suivi basées sur les droits ou par d'autres stratégies élaborées et adoptées par les membres du GATC et de RRI afin de renforcer le contrôle des communautés sur les forêts (en millions d'hectares)	-	10.50	21.50	38.00	70.00

<i>Gabon</i>	-	-	0.25	1.00	1.25
<i>République du Congo</i>	-	0.50	1.25	1.75	3.50
<i>République démocratique du Congo</i>	-	10.00	20.00	35.25	65.25

Résultats Échéancier (Andes tropicales)	2022	2023	2024	2025	Total
Superficie additionnelle de forêts tropicales dévolue aux PA, PAD, et aux CL (en millions d'hectares)	-	0.75	2.05	4.95	7.75
<i>Colombie</i>	-	-	0.05	0.20	0.25
<i>Bolivie</i>	-	0.25	0.50	1.75	2.50
<i>Pérou</i>	-	0.50	1.50	2.00	4.00
<i>Équateur</i>	-	-	-	1.00	1.00
Superficie concernée par des activités de conservation, de développement, de gestion forestière et de suivi basées sur les droits ou par d'autres stratégies élaborées et adoptées par les membres du GATC et de RRI afin de renforcer le contrôle des communautés sur les forêts (en millions d'hectares)	5.00	13.00	29.50	52.50	100.00
<i>Colombie</i>	-	5.00	10.00	20.00	35.00
<i>Bolivie</i>	-	3.00	7.00	10.00	20.00
<i>Pérou</i>	5.00	5.00	10.00	20.00	40.00
<i>Équateur</i>	-	-	2.50	2.50	5.00

L'Initiative des droits et ressources

L'Initiative des droits et ressources est une coalition mondiale de plus de 150 organisations engagées à faire progresser les droits relatifs aux terres forestières et aux ressources des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales, avec une attention particulière pour les femmes de ces communautés. Les membres tirent parti des forces, de l'expertise et de la portée géographique de chacun pour trouver des solutions plus efficaces. RRI s'appuie sur l'expertise des membres de la coalition pour promouvoir le respect des droits locaux sur les terres et les ressources et susciter une réforme progressive des politiques et des marchés. En développant une compréhension stratégique des menaces et opportunités mondiales résultant de droits précaires sur les terres et les ressources, RRI élabore et promeut des approches commerciales et de développement fondées sur les droits et catalyse des solutions efficaces pour renforcer la réforme du régime foncier rural et la gouvernance durable des ressources.

RRI est coordonnée par le Groupe des droits et ressources, une organisation à but non lucratif basée à Washington, D.C. Pour plus d'informations, consultez www.rightsandresources.org/fr.

Partenaires



Bailleurs de fonds



Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par les organisations qui ont généreusement soutenu ce travail. Ce travail est autorisé en vertu d'un Licence Creative Commons Attribution CC BY 4.0.